



Belleville Infos

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
Commune de **SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE**

#91 | ÉTÉ 2015

www.mairie-smb.com

LE MOT DU MAIRE



**BULLETIN
MUNICIPAL**

N° 91

ÉTÉ 2015

édité par la Mairie de
Saint-Martin-de-Belleville

**Directeur de la
publication :** André Plaisance

Conception et réalisation
Commission Information
et Communication

Photos et illustrations :

Mairie de Saint-Martin-
de-Belleville
OT Les Menuires/Saint-Martin :
G. Lansard
OT Val Thorens :
C. Cattin - I. Zeller
CCCT
La Bouitte
Chr. Raemers
Association Bellevilloise pour
l'Enfance
Ecoles primaires
Agence Zoom
Photo Hubert
SEVABEL
C. Cousin
N. Folliet
L. Garnier
Fotolia

**Document imprimé
en 2 800 exemplaires,
en juillet 2015.**

Création graphique :
Atelier Confiture Maison
Albertville

Impression :
Couleurs Montagne
Chambéry

**Retrouvez
toute l'actualité
municipale sur
www.mairie-smb.com**

RETOUR SUR LA SAISON D'HIVER 2014/2015

La saison d'hiver dernière a été caractérisée par un enneigement naturel très moyen, compensé par la production de neige avec les enneigeurs, des difficultés d'accès aux stations certains week-ends, liées à des chutes de neige (c'est souvent le samedi que la route est enneigée !) et par l'effondrement d'un bloc de très grosse taille, qui a entraîné la fermeture de la route pendant 24 heures. Cet événement qui n'a pas eu, fort heureusement, de conséquences dramatiques, a été très médiatisé et le public a pu se rendre compte de la réactivité et de la compétence de tous les acteurs. Il nous a valu, en définitive, beaucoup de messages de félicitations. Tous ces événements ont perturbé la circulation, avec des blocages en fond de vallée ou dans nos stations pendant de longues heures. D'une façon générale, les dessertes routières et ferroviaires de notre région à forte fréquentation touristique sont à améliorer. A défaut, il y aura inéluctablement des conséquences négatives sur la fréquentation.

À ce sujet, la saison hivernale a été plutôt bonne, vous trouverez tous les détails dans la présente revue. Bien sûr, Val Thorens a bénéficié de l'apport du nouveau Club Med, alors que la tendance générale est la diminution du nombre de lits touristiques gérés de façon professionnelle, du fait, en particulier, du non renouvellement d'une partie des baux de certaines résidences de tourisme. Le démarrage de la saison a été rendu difficile surtout aux Menuires, par un enneigement tardif, la première chute de neige significative étant intervenue le 27 décembre, on s'en rappelle !

Sur le plan des retombées économiques, les principaux acteurs locaux enregistrent une augmentation de leurs chiffres d'affaires alors que pour d'autres (certains commerçants et hébergeurs), la situation est plus nuancée. Pour une frange de notre clientèle, le pouvoir d'achat est sans doute en régression : dans ce cas, les dépenses non obligatoires sont en diminution. Par ailleurs, nos clients sont de plus en plus attentifs au rapport qualité/prix, il faut être très vigilant sur ce sujet.

LA SAISON D'ÉTÉ 2015

La saison d'été 2014 a été très mauvaise du fait de la météo, alors que le prévisionnel de remplissage était plutôt bon. Ceci risque de laisser des traces négatives pour cet été. Soleil et chaleur sont attendus par les vacanciers. Nous pouvons aussi avoir un très bel été. Les services préparent activement la venue des touristes. Une première : des VTT à assistance électrique pourront être loués. Sur la Croisette, aux Menuires, il y aura un peu de perturbations liées aux travaux d'agrandissement du cabinet médical du Pelvoux (commune) et à la construction des nouveaux guichets de vente des forfaits (Sevabel).

LA VIE DANS LA VALLÉE

Cette période est marquée par la fin de l'année scolaire. Bravo à tous ceux qui ont décroché leur diplôme et qui vont, soit chercher du travail, soit poursuivre leurs études. Pour ceux qui ne souhaitent pas suivre de cycle long, j'encourage, outre la formation aux métiers de la montagne, à suivre une formation technique dans les métiers du bâtiment. Nous n'avons pas suffisamment d'ouvriers qualifiés et d'artisans dans certains corps de métiers : plomberie, carrelage, électricité, chauffage... Ce sont des métiers qui peuvent être très bien rémunérés et qui sont vraiment nécessaires.

La présence des médecins a été bien organisée : je remercie ceux qui se sont impliqués pour permettre une offre satisfaisante en particulier en dehors de la saison d'hiver. S'agissant du devenir de l'hôpital de Moûtiers, deux délégations ont été reçues au Ministère de la Santé, l'une conduite par Hervé Gaymard, l'autre par Bernard Gsell, président du Collectif pour la défense de cet hôpital. Depuis, nous n'avons pas d'information pour le futur. Il convient de signaler que le service des urgences est toujours opérationnel à ce jour à l'hôpital de Moûtiers.

La commune est en compétition pour obtenir la troisième fleur dès cette année, reconnaissance d'un fleurissement de qualité, mais aussi d'une bonne tenue d'ensemble et d'une qualité de vie. Nous sommes tous concernés par ces critères et j'invite les administrés qui ont encore, ici ou là, des dépôts "sauvages" de matériaux ou autres, à se rapprocher des services de la Mairie pour trouver une solution satisfaisante pour tous. Il en est de même pour les propriétaires de chiens qui doivent être attentifs aux déjections : il est inadmissible d'avoir des crottes sur la voie et les espaces publics.

Les travaux de Notre Dame se termineront cette année, plutôt dans le courant de l'automne que pour le 15 août. L'état d'avancement nous permet déjà d'admirer la rénovation des peintures et des fresques.

Bon été à tous !

**André Plaisance,
Maire**

SOMMAIRE

2 **ÉDITORIAL DU MAIRE**

4 **ACTUALITÉ**

- Hommage à Ferdinand Martin
- Le budget communal 2015
- Un équipement spacieux et fonctionnel pour les jeunes sportifs des Menuires
- Comment mieux gérer les risques d'avalanches ?

7 **CCCT**

- Les actualités de la com com'

12 **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

- Les principaux travaux en cours de réalisation
- Les conséquences des orages du 1^{er} mai 2015
- La restauration des anciens chalets d'alpage
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : qu'est-ce que c'est ?
- Les autorisations d'occupation du sol accordées

16 **ENVIRONNEMENT**

- Conteneurs semi-enterrés aux Menuires : la fin du programme
- Zone de stockage de matériels des Sofettes
- Vente de bacs à compost et distribution de broyat
- Lutte contre les déjections canines
- Feu de jardin ou de chantier
- Bruit de voisinage, tondeuse... une réglementation pour le respect de ses voisins !
- Nettoyer son matériel de peinture
- Les lauréats du concours des maisons fleuries 2014

19 **VIE DES STATIONS**

- Le bilan de fréquentation de l'hiver 2014/2015
- L'Espace Propriétaires
- L'actualité de l'Espace Saisonniers
- Ouverture des remontées mécaniques
- Les nouveautés de l'été 2015

24 **ENFANCE ET JEUNESSE**

- Les résultats sportifs de l'hiver 2014/2015
- Le conseil municipal jeune en action
- Ça bouge dans les écoles !
- Du côté de l'Association Bellevilloise pour l'Enfance

34 **VIE LOCALE**

- Retour en images
- Agenda de l'été
- A la rencontre de Bellevillois : Julie Gosselin
- De belles animations à la bibliothèque municipale
- Les Menuires/Saint-Martin : la création d'un club de bénévoles
- Un bel élan de solidarité en faveur des Népalais
- Etat civil



A LA UNE

8 DOSSIER SPÉCIAL

Embellir notre cadre de vie par le fleurissement

DERNIÈRE MINUTE

➔ **UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE POUR LES BULLETINS MUNICIPAUX**

Vous avez entre les mains le nouveau Belleville Info. En rupture avec la précédente charte, la nouvelle maquette se veut sobre, efficace et résolument moderne.

Les initiales B et I sont le point de départ de cette nouvelle ligne graphique : placées à cheval sur les première et dernière pages de couverture, elles deviennent complètement lisibles lorsque vous ouvrez totalement le document. Ces 2 lettres sont formées d'une juxtaposition de photos travaillées dans des camaïeux de couleur, comme un clin d'œil aux lettrines traditionnelles ou aux enluminures. Les images se fondent les unes dans les autres, et seuls certains éléments se détachent, rendant ainsi les 2 lettres plus vivantes. Les photos choisies sont tirées des différents articles présents dans le numéro, donnant ainsi un aperçu du contenu.

Pour l'intérieur, place au blanc et à une seule couleur d'accompagnement. Les articles sont plus hiérarchisés, des flèches permettent de mettre en valeur tel ou tel élément à l'intérieur de l'article, et des "brèves" jalonnent la lecture. L'ensemble est lisible et véhicule un état d'esprit "magazine" très actuel.

Cette ligne graphique sera déclinée sur les Lettres des Belleville, avec des choix de couleur différents pour chaque numéro.



HOMMAGE À FERDINAND MARTIN

Ferdinand Martin a été un acteur important dans le développement touristique de notre commune. Au cours des années 1960 à 1975, il a, en effet, soutenu l'action de Joseph Fontanet, Maire de Saint-Martin-de-Belleville, Président du Conseil général de la Savoie et Ministre, pour l'aménagement des stations de ski savoyardes. Il s'est, en particulier, impliqué dans le développement des Belleville et de ses stations des Menuires et de Val Thorens.

Il sera, à ce titre, vice-Président de la Société d'Équipement de la Vallée des Belleville (aujourd'hui Société d'Aménagement de la Savoie). Avec Jean Desmurs, il crée également l'agence immobilière des Belleville.

La société de remontées mécaniques de Val Thorens SETAM est fondée en 1972 sous le statut de société d'économie mixte à majorité départementale. En sa qualité de conseiller

général vice-Président du Conseil général de la Savoie, il en est le Président fondateur jusqu'en 1992, date à laquelle la société se transforme en société anonyme. Homme de confiance de Joseph Fontanet, comme il aimait à le dire, il n'aura de cesse de travailler ardemment pour le succès de Val Thorens, des Belleville et des 3 Vallées.

André Plaisance

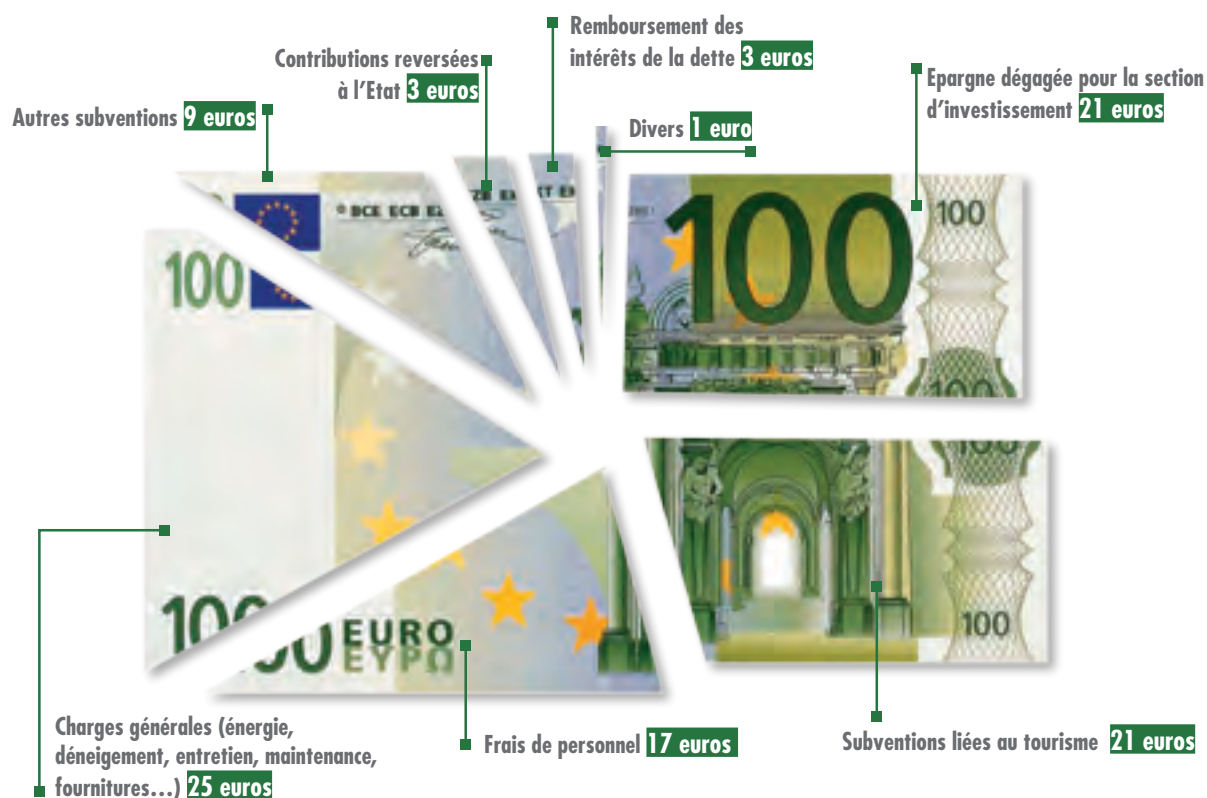
LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET COMMUNAL 2015

La préparation du budget primitif 2015 a été marquée par la prise en compte d'évolutions majeures. Notre commune se trouve en effet confrontée à un désengagement de l'Etat sans précédent.

• **53,8 millions d'euros** : c'est le montant du budget primitif pour l'année 2015 (comprenant le budget annexe eau et assainissement). Il se décompose comme suit :

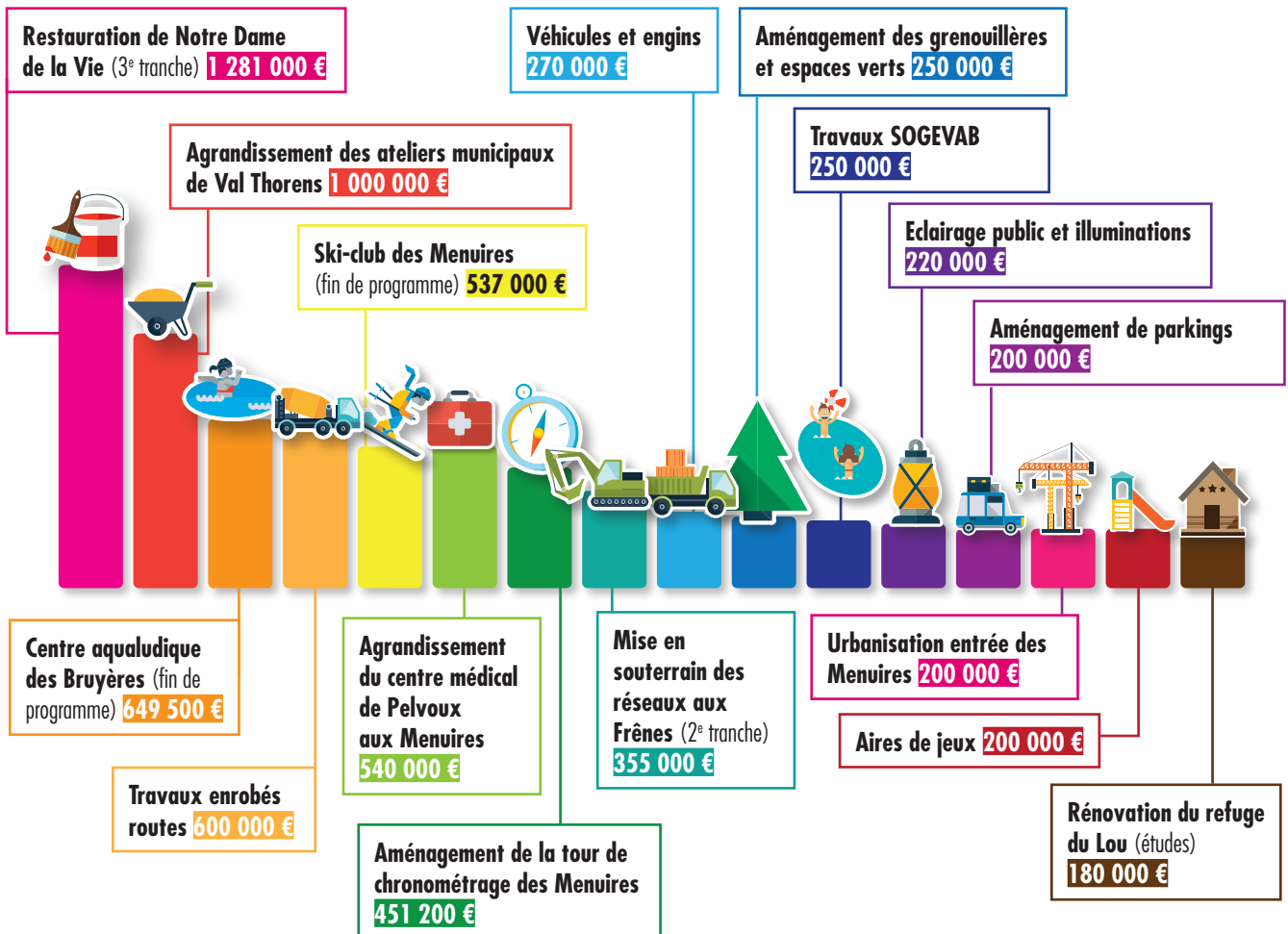
- 30 millions d'euros en fonctionnement
- 23,8 millions d'euros en investissement

QUAND LA COMMUNE DÉPENSE 100 EUROS EN FONCTIONNEMENT, QU'EN FAIT-ELLE ?



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS prévus en 2015

BUDGET GÉNÉRAL



BUDGET EAU

Raccordement assainissement Saint-Marcel à Saint-Martin (fin de programme) **344 000 €**

Mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées aux Frênes **233 000 €**

• **2,7 millions d'euros** : c'est le montant du remboursement capital + intérêts pour la dette propre de la commune, dont 2 millions correspondant au remboursement du capital des emprunts.

• L'encours de la dette communale est contenu aujourd'hui. Toutefois, les charges que la collectivité devra supporter à l'avenir (désengagement de l'Etat par rapport aux dotations, gros investissements à prévoir, tels que la construction d'une nouvelle station d'épuration aux Menuires, la rénovation du centre sportif de Val Thorens et la construction d'équipements de loisirs à Saint-Martin...), impacteront de façon significative le budget de la commune.

• **15 millions d'euros** : c'est la capacité d'investissement moyenne par an de 2015 à 2019. La collectivité bénéficie d'une épargne nette annuelle encore confortable qui lui permet d'envisager un bon niveau d'investissement.

• **0 euro** : c'est le montant de l'augmentation des impôts pour notre commune. La fiscalité communale (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière sur le non bâti et contribution foncière des entreprises) n'a subi aucune augmentation pour l'exercice 2015. En revanche, les taux de la fiscalité intercommunale ont été votés avec une progression de 9,80 %. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a, elle, pas été augmentée.

UN ÉQUIPEMENT SPACIEUX ET FONCTIONNEL pour les jeunes sportifs des Menuires



Inaugurés le 9 avril 2015, les nouveaux locaux du ski-club des Menuires permettent désormais d'accueillir confortablement les 140 enfants des trois sections du club : ski alpin, ski nordique et snowboard.

Les anciens locaux étaient vétustes, trop exigus et ne répondaient plus aux normes de sécurité. Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Belleville a donc décidé de vendre le bâtiment pour construire un nouveau bâtiment dans le quartier de Preyerand à l'entrée des Menuires.

D'une surface de 550 m², le nouvel équipement comprend :

- 3 salles de stockage et de fartage pour chacune des sections,
- une grande salle avec des casiers,
- un réfectoire et un coin cuisine,
- un espace douches/vestiaires et des toilettes,
- une salle de musculation,
- de petits espaces de stockage pour chacune des sections.

Une chaudière à granulés bois permet de chauffer le bâtiment.

Le Maire, André Plaisance, le président du club des sports, Nicolas Fressard, et l'architecte, Yann Sevensand du cabinet A-Team, se sont tous trois félicités pour ce bel équipement qui répond parfaitement aux attentes des entraîneurs comme des jeunes athlètes.

COMMENT MIEUX GÉRER LES RISQUES D'AVALANCHES ?



DES TABLES RONDES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

André Plaisance, Maire de Saint-Martin-de-Belleville et président de l'ANENA depuis le 12 novembre dernier, a ouvert ces rencontres. Différentes tables rondes ont ensuite été organisées tout au long de la journée ("La sécurité et la prévention chez les jeunes pratiquants", "La responsabilité des élus face aux risques d'avalanches", "Les drapeaux d'avalanches, les pictogrammes internationaux et les éventuelles réformes"), ainsi que des conférences ("traçabilité des explosifs", "techniques de travail et préservation de la neige") et des ateliers sur le terrain portant notamment sur les techniques de recherche en avalanche.

DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

Parmi celles-ci, "La sécurité et la prévention chez les jeunes pratiquants" a permis de faire le point sur le ressenti des jeunes et leur perception du risque d'avalanche dans le but d'explorer des pistes pour une meilleure prévention. De même, la table ronde "La responsabilité des élus face aux risques d'avalanches" a également été un temps fort de la journée grâce à la présence saluée du Procureur général des Pays de Savoie, M. Jacques Dallest. De plus, les échanges très instructifs ont permis de converger vers une harmonisation de l'échelle des risques d'avalanche. Pour finir, les lycéens ont aussi pu mettre en pratique leurs compétences en matière de techniques de recherche avalanche grâce à des ateliers sur le terrain.

L'Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches (ANENA) a organisé vendredi 10 avril 2015, dans la station des Menuires, ses premières rencontres professionnelles. L'objectif était de répondre aux nombreuses questions que se posent les acteurs confrontés aux risques d'avalanches et d'apporter un éclairage sur les pratiques en cours en matière de prévention et de sécurisation, ainsi que sur les évolutions à venir.

Les premières rencontres de l'ANENA, qui se sont déroulées en marge de l'assemblée générale, ont connu un beau succès, avec la présence de nombreux professionnels de la neige et des avalanches et de personnalités telles que Mairie-Noëlle Battistel, députée et secrétaire de l'ANEM et Chantal Carlioz, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Isère, chargée du tourisme, de la montagne et des stations. Les jeunes lycéens de Moûtiers en section bi qualification montagne étaient également invités. Au plus fort de la journée, ce sont plus de 120 personnes qui étaient présentes.



BON À SAVOIR...

Un documentaire sur les avalanches en France, intitulé "Série noire au pays de l'or blanc", a été réalisé par la chaîne parlementaire Public Sénat, en partenariat avec l'ANENA. Il contient de nombreuses interviews et des images extraites du DVD "Neige et Avalanches" ANENA/CANOPE Grenoble. Lien pour visualiser le documentaire : <https://www.youtube.com/watch?v=0i5KWLadQCw>

LES ACTUALITÉS DE LA COM COM'

Cette nouvelle rubrique permettra de vous informer des dernières actualités de la communauté de communes Cœur de Tarentaise : présentation des différentes structures intercommunales, information sur les déchets, inscription à l'école de musique de Moûtiers et à la piscine du Morel, principales manifestations organisées sur le territoire...



POUR CONTACTER LA CCCT

Communauté de communes Cœur de Tarentaise
133 quai Saint-Réal
73600 MOUTIERS
04 79 24 41 41
contact@coeurdetarentaise.fr
www.coeurdetarentaise.fr

FICHE D'IDENTITÉ

- 9 communes : Fontaine-le-Puits, Hautecour, Moûtiers, Notre-Dame-du-Pré, Salins-les-Thermes, Saint-Jean-de-Belleville, Saint-Marcel, Saint-Martin-de-Belleville, Villarlurin
- 9 760 habitants
- Un président : Fabrice Pannekoucke, Maire de Moûtiers
- 9 vice-présidents :
 - 1^{er} vice-président en charge des finances : André Plaisance, Maire de Saint-Martin-de-Belleville
 - 2^e vice-président en charge de la mise en valeur et de la protection de l'environnement : Georges Saint-Germain, Maire de Hautecour
 - 3^e vice-président en charge du logement et du développement économique et commercial : Maxime Silvestre, Maire de Salins-les-Thermes
 - 4^e vice-président en charge de l'aménagement de l'espace, du SCOT et des transports : Georges Danis, Maire de Villarlurin
 - 5^e vice-président en charge des équipements sportifs et des activités de pleine nature : Jean-Paul Debertoli, 1^{er} Adjoint de Notre-Dame-du-Pré
 - 6^e vice-présidente en charge de la culture et de la communication : Donatienne Thomas, Maire de Saint-Jean-de-Belleville

L'école d'arts de Moûtiers

L'école d'arts intercommunale est un établissement d'enseignement public à destination des enfants et des adultes, proposant des cours de musique, de chant, mais aussi de théâtre. La structure est portée par la communauté de communes Cœur de Tarentaise et mutualisée avec les communautés de communes des Vallées d'Aigueblanche (CCVA) et de Val Vanoise Tarentaise (CCVVT).

LES DIFFÉRENTES MISSIONS DE L'ÉCOLE D'ARTS

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ :

L'école des arts du canton de Moûtiers-Bozel accueille chaque année plus de 330 élèves répartis sur deux sites d'enseignement :

- **Moûtiers** : depuis septembre 2014, l'école des arts est installée avenue des Salines Royales dans un bâtiment historique réhabilité par la communauté de communes Cœur de Tarentaise. 570 m² dédiés à la musique, au chant et au théâtre : 14 salles de cours, un studio d'enregistrement, une toute nouvelle salle d'auditions et un espace vert.
- **Bozel** : différentes salles sont réparties sur la commune, dont notamment 4 salles de cours installées au-dessus de la bibliothèque et de la salle des Tilleuls.

Elle est ouverte à tous ceux qui désirent s'initier et pratiquer de la musique (accordéon, synthétiseur, saxophone, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, piano, clarinette, violon, violoncelle, cuivres, percussion), du chant, du théâtre, quel que soit leur niveau (à partir de 6 ans). Les élèves qui le souhaitent peuvent suivre un cursus diplômant leur permettant d'intégrer un conservatoire de musique. L'apprentissage leur donnera ensuite la possibilité de rejoindre les harmonies et les chorales locales ou encore le "big band de Tarentaise".

PROGRAMMATION CULTURELLE :

De nombreux concerts, spectacles et autres rendez-vous artistiques sont proposés par les élèves de l'école des arts, la chorale, l'harmonie ou encore le "big band de Tarentaise".

EDUCATION ARTISTIQUE :

Outre l'enseignement spécialisé dispensé entre ses murs, l'école des arts est également compétente pour promouvoir l'éducation musicale : elle propose des ateliers en milieu scolaire, ponctuels ou réguliers, ou encore sous forme "d'orchestre à l'école".



INSCRIPTION

Les inscriptions pour la rentrée 2015/2016 sont ouvertes, depuis le 8 juin 2015, auprès de la communauté de communes Cœur de Tarentaise au 04 79 24 41 41 (demandez Laurie).

NOUVEAUTÉ

L'activité danse devrait intégrer l'école des arts intercommunale dès la rentrée scolaire 2015/2016.

CONTACTS

• Yves Salito, directeur
04 79 24 33 49
ou 04 79 24 41 41
ecoledemusique@coeurdetarentaise.fr

RAPPEL DES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

- **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - les ordures ménagères et déchets assimilés : locaux poubelles, déchèteries, conteneurs semi-enterrés, quai de transfert des ordures...
 - le service public d'assainissement non collectif (SPANC)
 - l'entretien des cours d'eau
 - le logement et le cadre de vie
 - les aides à la rénovation de l'habitat
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
 - la consultance architecturale
 - le pôle intermodal de Moûtiers (gare routière, gare chemin de fer, taxis...)
- **TRANSPORTS**
 - les transports scolaires (pour partie)
 - les navettes interquartiers et intervillages
- **ACTION SOCIALE**
 - la politique enfance et jeunesse des 6 - 25 ans
- **LOISIRS**
 - le plan de l'eau des Bruyères et ses sentiers
 - les via ferrate et parcours aventure
 - les principaux sentiers pédestres : sentier balcon, sentier du tour de Tarentaise
 - la piste de ski de fond
 - la salle des sports du chef-lieu
 - participation à certaines manifestations culturelles ou sportives



EMBELLIR NOTRE CADRE DE VIE PAR LE FLEURISSEMENT

Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie est un enjeu communal essentiel pour le bien-être de ses habitants et pour l'attractivité de son territoire. La politique environnementale de la commune se veut transversale à l'ensemble des actions et projets municipaux.

Saint-Martin-de-Belleville a sans cesse dû relever un immense défi : concilier l'aménagement optimal des stations avec la préservation de l'environnement exceptionnel qui fait sa renommée. Pour se faire, les actions communales ont été nombreuses au fil des ans, dans des domaines très variés : protection du patrimoine architectural, préservation des milieux naturels, soutien de son agriculture, gestion des déchets, gestion de l'eau et de l'assainissement, économie d'énergie dans les bâtiments publics...

Par des aménagements paysagers réussis et un fleurissement de qualité, notre commune s'attache à valoriser notre environnement et à le rendre plus agréable.

LE FLEURISSEMENT COMMUNAL

Un pari osé pour une commune de montagne

La complexité du territoire de la commune de Saint-Martin-de-Belleville réside principalement dans sa taille. Elle compte en effet 22 villages habités et 3 stations de sports d'hiver et d'été (Saint-Martin, Les Menuires et Val Thorens), répartis sur 16 700 hectares. Tous ces sites méritent une attention particulière.

Une difficulté du territoire est liée aux différences d'altitude entre lesquelles s'étagent ces lieux de vie. En effet, la commune a son village le plus bas vers 900 mètres et sa station la plus haute à 2 300 mètres.

Les techniques mises en œuvre pour la valorisation de nos espaces naturels peuvent

être totalement différentes, voire même parfois opposées, entre les sites. A titre d'exemple, on peut citer le défrichage avec coupe de bois sur les villages du bas, qui s'oppose aux programmes de plantations importants qui sont mis en œuvre sur le haut de la commune.

De plus, 2 688 habitants permanents résident dans la commune. Mais le fonctionnement de nos trois stations draine jusqu'à 55 000 touristes dans notre vallée en période hivernale de pointe, entraînant la multiplication de nos infrastructures (distribution d'eau, assainissement, collecte des déchets) ainsi qu'une gestion plus complexe.

INTERVIEW

REGARD DE BRIGITTE MOISAN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Personnellement, je fleuris mon habitat depuis de nombreuses années. Voir mon lieu de vie s'embellir par le fleurissement est très plaisant et agréable. C'est également très ressourçant. Depuis que je participe au jury du concours des maisons fleuries, je trouve que les villages sont davantage valorisés par le fleurissement individuel. Celui-ci apporte une valeur ajoutée certaine à l'action de la commune. Les réactions des visiteurs en été sont très positives, ils sont très sensibles à la beauté de nos villages.



UN ENGAGEMENT POUR UNE COMMUNE FLEURIE

L'embellissement par le fleurissement, en adaptant différentes stratégies en fonction du secteur de la commune, permet de :

- mettre en valeur notre environnement et le rendre plus accueillant,
- mieux structurer les espaces,
- magnifier les espaces naturels présents,
- mettre en valeur les sites remarquables tels que celui de la chapelle de Notre Dame de la Vie,
- rendre notre territoire plus attractif.

Le fleurissement réalisé depuis quelques années est à l'image de notre commune et notre culture : montagnard, simple, chaleureux, rustique.

Un travail a été engagé depuis plusieurs années par la commune. Le service espaces verts pratique depuis un certain temps une gestion différenciée selon les altitudes des sites à fleurir : le fleurissement sera plus dense au cœur de Saint-Martin et des stations. Il sera plus sobre sur le site de Notre Dame de la Vie afin de mettre en valeur cet édifice. Enfin, il sera ciblé dans les hameaux.



LE FLEURISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES :

- Un budget annuel de 175 000 € (incluant la main d'œuvre, les plants, la création des massifs, le terreau et les engrais...)
- 4 jardiniers en charge de la mise en œuvre du fleurissement, de son entretien et de son arrosage, de mai à octobre
- 6 agents en charge du fauchage et du débroussaillage des espaces verts, des pelouses et des bordures de routes communales
- 700 jardinières
- 196 bacs en bois
- 14 500 plants
- 35 variétés de plants différents : Géranium lierre, Pétunia retombant, Sauge, Verveine, Gaura, Lobularia, Plectranthus, Géranium vivace Rozanne...





NOS EFFORTS RÉCOMPENSÉS...

Depuis plusieurs années, la commune s'est vue récompensée par le département pour son fleurissement.

- En 2005, le conseil régional a attribué 1 fleur au classement des villages fleuris.
- En 2009, notre commune a été récompensée d'une 2^e fleur au classement des Villes et Villages Fleuris par le conseil régional Rhône-Alpes.

La commune de Saint-Martin-de-Belleville a décidé de se porter candidate pour l'obtention d'une 3^e fleur au classement des Villes et Villages Fleuris. Ce label témoigne de la qualité de vie d'une commune au travers de différents critères, dont le patrimoine végétal et le fleurissement. Il témoigne du cadre de vie que la commune veut offrir à ses habitants comme à ses visiteurs ou à ses touristes, en été comme en hiver.



PRATIQUES ET GESTION ENVIRONNEMENTALES

La municipalité souhaite réduire le fleurissement à base de plantes annuelles au profit de plantes vivaces et d'arbustes. Il en est de même sur la réduction du fleurissement "hors sol", dans des jardinières ou des troncs, remplacé par des fleurissements en pleine terre. Outre un fleurissement plus naturel, ces orientations permettent de faciliter l'entretien ainsi que le travail des jardiniers.

Les pratiques du service espaces verts ont aussi largement évolué au cours des années. La commune est aujourd'hui 100 % sans produits phytosanitaires. C'est un choix malgré les quelques désagréments que cela occasionne sur certains secteurs (on peut avoir l'impression qu'ils ne sont pas entretenus).

Les déchets verts (résidus du débroussaillage) sont broyés et le broyat est réutilisé en partie en paillage pour les différents massifs. Il est également mis à la disposition de la population.

LES GRANDS AXES DU FLEURISSEMENT

Dans chaque village, un point remarquable, tel qu'une chapelle ou un four à pain, est fleuri. Il y a au total 22 hameaux.

Un fleurissement dense est proposé sur l'ensemble de la traversée du chef-lieu avec une alternance de contenants comme les troncs ou les jardinières et de massifs composés d'arbustes, de vivaces et de plantes annuelles.

Le site de la chapelle Notre Dame de la Vie est fleuri très simplement, sur le même schéma que les autres fleurissements de villages. L'environnement immédiat de la chapelle est constitué de deux massifs "pleine terre", au fleurissement sobre s'intégrant parfaitement dans le site et mettant pleinement en valeur cet édifice remarquable.

Côté parking, des troncs sont disposés sur l'aire de pique-nique. Le modèle de barrière retenu permet la mise en place de balconnières. En amont de cette barrière, un broyage après pâturage est réalisé par les agents municipaux. Ce travail, en complément de l'agriculture, permet d'offrir un espace toujours très propre et agréable à l'œil. Un site exceptionnel qui mérite des soins particuliers...

Aux Menuires, de nombreux arbres, essentiellement des épicéas, ont été plantés. En complément, nous proposons des massifs fleuris de vivaces et de plantes annuelles pour chaque quartier de la station. Des jardinières agrémentent les séparateurs routiers.

A Val Thorens, situé à 2 300 mètres, le fleurissement est difficile mais mis en œuvre chaque année aux endroits fréquentés par les touristes. Il se veut simple, mais est apprécié par les résidents. De nombreux arbres ont été plantés dans la station.



LES ACTEURS DU FLEURISSEMENT

La commune s'est entourée, pour la création et la mise en place de son fleurissement, d'un horticulteur (Gonthier Horticulture) et d'un paysagiste (Savoie Environnement) qui sont devenus, au fil des années, de vrais partenaires.

Chaque année, en août, le service municipal "espaces verts", accompagné de ces professionnels, fait un tour complet du fleurissement de la vallée. Une critique très constructive est faite afin d'améliorer notre travail et préparer le fleurissement de l'année

suivante. En décembre, les variétés de fleurs sont choisies en tenant compte des remarques émanant de notre autocritique. En mai, c'est la préparation de nos massifs et divers contenants. En juin, l'ensemble des fleurs est planté.

Enfin, tout au long de la saison, nos jardiniers entretiennent avec passion et arrosent l'ensemble des massifs et des jardinières, afin de proposer un fleurissement qui soit à l'image de la Vallée des Belleville, simple mais de qualité.



ET LES ABEILLES DANS TOUT ÇA ?

Si elle fabrique le miel (pour le plus grand bonheur des gourmands !), l'abeille joue également un rôle indispensable dans la pollinisation nécessaire à la reproduction des fleurs. Elle est donc responsable de la biodiversité que nous connaissons actuellement. Il est donc très important de la protéger.

Justement, une association, le CETA de Savoie (centre d'études techniques agricoles), présidée depuis 2014 par Klébert Silvestre, a comme objectif de protéger l'abeille noire, de son nom scientifique *Apis Mellifera-Mellifera*. Présente sur l'ensemble du territoire français, cette espèce s'est adaptée à son milieu : il existe

autant d'écotypes que de milieux différents. Nous nous intéressons ici à l'abeille de Savoie, bien adaptée à son milieu : rustique, économe, capable d'hiverner en haute montagne et de se développer rapidement au printemps. Les effectifs diminuant du fait de l'hybridation croissante des abeilles, l'association sensibilise les apiculteurs sur cet écotype par le biais de formations. Elle souhaite également créer un conservatoire en Savoie, dans le but de préserver une espèce endémique, de faire des élevages et de vendre les reines. Deux sites sont pressentis : Grand-Maison et le Vallon des Encombres, dans sa partie inscrite en ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

INTERVIEW

REGARD DE SIMONE SUCHET, LAURÉATE DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

J'adore les fleurs : depuis toute petite, j'ai toujours vu la maison de mes parents fleurie. Pour moi, une maison sans fleurs est une maison sans vie... Je prends beaucoup de plaisir à entretenir mon jardin, mes vivaces, mes jardinières de fleurs. Cela prend du temps, mais le résultat en vaut la peine : c'est très gratifiant et plaisant pour les yeux !



UN CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES :

- Pour dynamiser et encourager l'implication des Bellevillois, notre commune organise depuis une vingtaine d'années son propre concours des maisons fleuries. Des efforts importants ont été réalisés par les habitants : merci à eux pour leur investissement ! Ils contribuent également à rendre notre cadre de vie plus agréable...
- Pour encourager les vocations, la commune de Saint-Martin-de-Belleville récompense chaque année les participants à ce concours. C'est également, bien souvent, l'occasion de proposer une conférence dont le thème est lié au fleurissement.
- En 2014, 171 habitants étaient inscrits à ce concours. Celui-ci comprend 2 catégories (particuliers et commerçants) qui permettent ainsi aux participants de s'adonner à leur passion.
- Le budget alloué au concours des maisons fleuries 2014 s'est élevé à 10 800 euros.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX

en cours de réalisation



① LE CHANTIER DE NOTRE DAME DE LA VIE

Après la reprise des décors peints de la partie haute de l'édifice, les quatre piliers sont aujourd'hui entièrement restaurés et ont retrouvé un bel éclat. L'échafaudage dans la partie centrale a été enlevé. Les chapelles et les retombées des murs sont en cours de restauration.

Les travaux à venir porteront sur la réfection des sols, la remise en état des menuiseries, la reprise de l'éclairage et la réinstallation des lustres, ainsi qu'un dépoussiérage des retables.

La messe du 15 août aura lieu sur l'esplanade devant la chapelle, à 10h30.

LE CONFORTEMENT DE LA CHAPELLE DE VILLARENGER

L'objectif des travaux était de stabiliser et consolider cette chapelle à la suite de l'apparition de fissures et de l'écartement des murs. Les enduits et les peintures intérieures seront également restaurés.

LA MISE EN SOUTERRAIN DES RÉSEAUX AUX FRÊNES

La tranche ferme, portant sur l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique ainsi que sur la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement au sommet du village, est à présent terminée. Les travaux portent aujourd'hui sur le reste du village. En 2016 est prévu le raccordement du réseau des eaux usées à la station d'épuration de Villarenger.

② LA RÉALISATION D'UN PARKING ET D'UNE AIRE DE JEUX AU CHÂTELARD

Les travaux, qui ont débuté le 18 mai, consistent en la création d'une aire de stationnement, au centre du hameau, réalisée en deux plateaux afin de respecter les contraintes dues à la configuration du terrain, très en pente. Le niveau intermédiaire sera aménagé en espace public comprenant une aire de jeux et un terrain de boules. Le projet comporte deux places de stationnement en partie supérieure et cinq places en partie inférieure ; un nouveau bachal sera également installé. La fin du gros œuvre est prévue à la mi-juillet 2015.

③ L'AGRANDISSEMENT DU CENTRE MÉDICAL DU PELVOUX AUX MENUIRES

L'objectif de cet agrandissement est de regrouper dans ce centre médical un pôle de médecins et d'infirmières, mais aussi de permettre à un médecin de s'installer à l'année aux Menuires.

Les travaux qui consistent à augmenter de 130 m² la surface actuelle, ont commencé au début du mois de juin 2015. Le centre comprendra 2 cabinets de médecins, 3 salles de soins, une salle d'attente et une salle de radiologie. La livraison est prévue à la mi-octobre 2015.

4



DES LOCAUX DE STOCKAGE POUR LES RESTAURANTS D'ALTITUDE À VAL THORENS

A l'instar des bâtiments à destination des restaurateurs d'altitude aux Menuires, des locaux de stockage sont construits dans le virage P3 pour ceux de Val Thorens. Ce chantier sera livré pour le début de la saison 2015/2016.

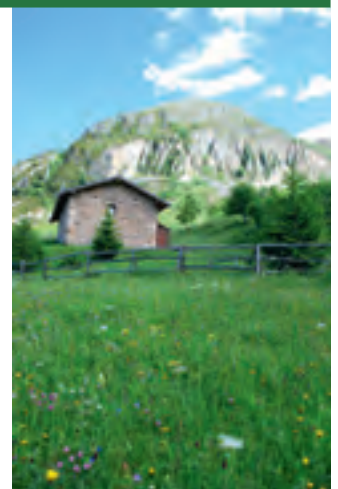
4 LA REPRISE DU CHANTIER EIFFAGE À L'ENTRÉE DES MENUIRES

Ce projet comprend la construction de 116 appartements, soit 700 lits, pour la 1^{re} tranche. A terme, 1 000 lits pourraient être construits. Les travaux ont débuté en 2014 et la livraison de la 1^{re} tranche est prévue pour Noël 2016. Ce chantier important occasionnera des perturbations (route déviée, nuisances sonores, poussière). La municipalité sera toutefois soucieuse du respect de certaines règles durant la saison touristique estivale : propreté des abords, clôture du chantier, etc.

Une centaine de personnes travaille à la construction de cet ouvrage, nécessitant l'installation d'une base de vie qui comprend un réfectoire, des sanitaires, des vestiaires, ainsi que des bureaux. Cette structure, à l'entrée de la station des Menuires, a un impact visuel certain sur le paysage. C'est pourquoi, un accord a été trouvé avec Eiffage Construction pour habiller trois des façades les plus visibles de la voirie. Elles seront utilisées comme support de communication à la fois pour promouvoir la station et pour présenter le projet immobilier.

LA RESTAURATION des anciens chalets d'alpage

Les chalets d'alpage font partie intégrante de notre paysage et ont toujours fait l'objet d'une préservation particulière. Ainsi, les dispositions de l'article L 145.3.I du Code de l'urbanisme permettent la restauration ou la reconstruction d'anciens chalets d'alpage ou bâtiments d'estive, dans un objectif de protection et de mise en valeur du patrimoine montagnard.



Ces autorisations sont accordées par arrêté préfectoral, après avis de la commission départementale des sites, perspectives et paysages (CDSPP) et de celui de la commune de Saint-Martin-de-Belleville.

Le dossier peut être retiré en Mairie. Votre demande, accompagnée des pièces constitutives du dossier, doit ensuite être adressée à :

- Direction départementale des territoires de la Savoie - SPAT/ADS 1, rue des Cévennes - 73001 CHAMBERY CEDEX

Elle sera acceptée si vous ne recevez pas de réponse dans un délai de 4 mois suivant la date de réception de votre demande. Votre projet reste par ailleurs soumis à l'obligation d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable), dont la demande est à faire en Mairie.

LES CONSÉQUENCES DES ORAGES du 1^{er} mai 2015

Les fortes précipitations du 1^{er} mai, associées à la fonte des neiges, ont entraîné des débordements de ruisseaux dans plusieurs secteurs de notre commune : ruisseau du Chaffat au niveau de la piste de ski de fond en contrebas de Saint-Marcel, chemin de Lachat à hauteur du lieu-dit Téton et chemin d'accès aux Encombres (effondrement de la route au niveau des Priots, importante coulée de boue et de roches au lieu-dit Bourtacombe), sentier du Bettaix... Les services techniques municipaux ont procédé à la remise en état des chemins ruraux et à la réparation des buses obstruées. Au total, 1 000 heures de main d'œuvre et 1 000 heures d'engins (pelles mécaniques, camions...) auront été nécessaires.



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) : qu'est-ce que c'est ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un territoire donné, La Tarentaise en ce qui nous concerne, et sur le long terme (réflexion pour les 15 à 20 ans à venir). Cependant, ce n'est pas un document "gravé dans le marbre", mais un outil "vivant" qui peut être, si nécessaire, modifié ou révisé dans son ensemble.

Le SCOT se doit d'assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. Ce document définit l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement. Son contenu précis est défini par le code de l'urbanisme. Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, des corridors biologiques

QUEL EST LE PÉRIMÈTRE DU SCOT TARENTAISE ?

Les SCOT doivent être établis sur des territoires les plus proches possible des bassins de vie. Dans le cas présent, le SCOT Tarentaise est élaboré sur les 43 communes constitutives de l'APTIV (Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise), qui regroupe les cantons de Moûtiers, Bozel, Aime et Bourg-Saint-Maurice.

UN SCOT EST-IL OBLIGATOIRE ?

Jusqu'à l'été 2010, les SCOT n'étaient obligatoires que pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Depuis l'approbation du Grenelle de l'environnement (12 juillet 2010), ils deviennent obligatoires pour l'ensemble du territoire national et ce, à partir du 31 décembre 2016. En absence de SCOT, les communes seront sous le régime de la constructibilité limitée et ne pourront plus ouvrir de zones d'urbanisation future.

QUELS SONT LES PREMIERS ENJEUX IDENTIFIÉS POUR LE SCOT TARENTAISE ?

Les principales problématiques à traiter sont :

- Quelle stratégie de développement des stations : lits touristiques, domaines skiabiles, équipements de loisirs ?
- Quel avenir pour le foncier agricole ?
- Comment envisager une diversification économique ? Sur quel foncier disponible ?
- Quelle préservation des paysages naturels ou bâtis, des espaces de biodiversité, des corridors biologiques ?
- Quelle répartition territoriale des futures implantations commerciales ? Quel équilibre entre commerce de proximité et grandes surfaces ?
- Quelle programmation d'infrastructures routières, de transports collectifs (train, câble, car, bus), de services de covoiturage, ou de modes doux ?
- Quelles localisations préférentielles pour les secteurs à vocation d'habitat (dont le logement locatif social) ?
- Quelle répartition territoriale des potentialités d'urbanisation, en accord avec une gestion économe de l'espace ?
- Comment localiser le développement en intégrant les risques naturels et les impératifs de gestion de la ressource en eau ?



LES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL ACCORDÉES

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **Mme Christiane Riondet** : agrandissement du restaurant "la Chouette" les Bruyères aux Menuires
- **M. Stéphane Yzembar** : fermeture d'un balcon immeuble "le Schuss" à Val Thorens
- **M. Davy Dambun** : fermeture d'un balcon immeuble "la Vanoise" à Val Thorens
- **SARL DPS** : création d'une rampe d'accessibilité immeuble "Reberty Median" Necou aux Menuires
- **M. Charles Bernard** : installation de stores bannes amovibles immeuble "Preyrand 1" aux Menuires
- **SARL NWS Holding M. Jérôme Deleurence** : fermeture d'un balcon immeuble "les Névés" à Val Thorens
- **M. Camille Hudry** : refécion de toiture + surélévation aux Granges
- **M. Joël Masse** : mise en place de volets roulants immeuble "Preyrand 1" aux Menuires
- **Mme Jacqueline Boissière** : rénovation des façades extérieures à Béranger
- **M. Nicolas Hudry et Géraldine** : division en vue de construire à Praranger
- **M. Claude Garignant** : pose d'une véranda immeuble "les Trois Vallées" à Val Thorens
- **M. Etienne Descamps** : construction d'un garage à vélos et à motos au Lavassay
- **Mme Francesca Pangli** : modification des façades aux Granges
- **SCI IMM La Montagnette M. Vincent Gaillard** : restauration d'un chalet d'alpage au lieu-dit "Les Enverses"
- **Mme Anne-Marie Delaye** : rénovation et isolation de la toiture avec création d'un chien assis au Châtelard

- **OPAC de la Savoie M. Emeric Magnant-Gaillou** : remplacement des portes d'entrée de l'immeuble "Agibel" aux Menuires
- **OPAC de la Savoie M. Emeric Magnant-Gaillou** : remplacement de la porte d'entrée principale de l'immeuble "le Gébroula" à Val Thorens
- **M. Hilliard Peires Norman** : réfection d'une véranda immeuble "les Trois Vallées" à Val Thorens
- **M. Claude Schlecht** : réfection de la toiture avec surélévation à Saint-Martin
- **M. Christophe Audric** : aménagement de combles et ouverture de deux fenêtres immeuble "les Eterlous" à Val Thorens
- **Mme Catherine Decamp** : modification de deux ouvertures immeuble "l'Arcele 1" à Val Thorens
- **M. Friedhelm Hoefler** : réalisation de trois cabanons pour stockage de skis au Bettex
- **M. Joël Mimin** : changement des huisseries immeuble "les Gentianes" aux Menuires
- **Financière Parthenon M. Gilles Tersis** : changement de destination immeuble "Brelin" aux Menuires
- **Mme Annie Faugeras** : fermeture d'un balcon à Reberty aux Menuires
- **SARL DEBO** : fermeture d'un comptoir au moyen de baies vitrées centre commercial de Caron à Val Thorens
- **Mme M. Laurent Morgon** : extension du Chalet 3 à Saint-Martin
- **Mme Pascal Chaudan** : restauration à l'identique des façades Nord et Est à Villaranger
- **M. Louis Jay** : division en vue de construire au Châtelard
- **ORANGE UPSE LYON M. Gilbert Gauthier** : réalisation d'une implantation de radiotéléphonie à Boismint
- **M. Marie Pierre Jay et M. Julien Jay** : réfection des façades à Praranger
- **Mme Jacqueline Percheron** : changement des huisseries immeuble "les Gentianes" aux Menuires
- **SARL VTS Mme Annick Simond** : extension du commerce, déplacement des vitrines existantes avec rampe pour accès ERP immeuble "les Trois Vallées" à Val Thorens
- **Mme M. Hubert Jaricot** : fermeture de deux balcons immeuble "les Arcosses" aux Menuires
- **SCI Les Esserts M. Stéphane Bornand** : remplacement du garde-cops de la terrasse du restaurant la Voûte à Saint-Martin
- **SARL Ski Soleil M. Philippe Parhaut** : fermeture d'un balcon résidence "Ski Soleil 1" aux Menuires
- **Mme Marie Thérèse Sollier** : transformation de fenêtres en portes fenêtres, reprise du perron et escalier à Villarbon
- **M. Marcel Chevalier** : pose de volets roulants immeuble "le Necou" aux Menuires
- **M. Dominique Jeolas** : fermeture d'un balcon et changement des huisseries immeuble "la Biellaz" aux Menuires
- **Carrefour Proximité France M. Marc Vasse** : modification de façade de la supérette 8 à 8 à Saint-Martin
- **M. Laurent Gueguin** : création de deux ouvertures immeuble "Beau Soleil" à Val Thorens
- **M. David Gini** : couverture d'une place de stationnement au Châtelard
- **M. Robert Chavot** : fermeture du balcon par baie coulissante immeuble "la Biellaz" aux Menuires
- **M. William Edwards** : modification des façades à Villarabout

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **SARL Emacace-Philippart - M. Frédéric Philippart** : modification de surface de plancher et d'ouvertures à Saint-Martin
- **SCI COLYS - Mme Aurélie Arnaud** : modification de la construction d'un bâtiment d'habitation de quatre logements "les Balcons de Val Thorens" à Val Thorens
- **SARL MINI MWA** : modification de la construction de trois chalets locatifs à Boedette aux Menuires
- **SETAM** : DAET modificative du télésiège débrayable 3 Vallées 2 à Val Thorens
- **M. David Mills** : réaménagement d'un bâtiment existant à Saint-Marcel
- **M. Nicolas Mainaz** : modification de quelques ouvertures au Roux
- **M. Ian Eldred** : modification de façades et aménagement du bâtiment existant à Saint-Marcel
- **SARL Altitude 2700** : réhabilitation d'un restaurant d'altitude "le Roc des 3 Marches" aux Menuires
- **SCI Roc des 3 Marches - M. René Meilleur** : réhabilitation d'un restaurant d'altitude "le Roc des 3 Marches" aux Menuires
- **SAS Val Thorens Le Cairn** : permis modificatif à Val Thorens
- **M. Christophe Ransou** : permis modificatif construction d'une maison d'habitation à Villarabout
- **Mme M. Daniel Yvoz** : rénovation et extension d'une maison existante au Lavassay
- **SEVABEL** : création d'un point de vente pour les caisses de remontées mécaniques aux Menuires
- **M. Mark Longden** : rénovation et extension d'un bâtiment existant à Villarbon
- **SARL Momaran** : construction d'un chalet de deux logements au Bettex
- **M. Fabien Jay** : aménagement d'un bâtiment existant au Bettex
- **M. Jean-Jacques Botta et M. Odoux** : rénovation d'un bâtiment existant avec surélévation et extension garage et abri jardin à Saint-Martin
- **M. Alexandre Deluz** : construction d'une maison d'habitation à Villarabout
- **SEVABEL M. Pascal Abry** : DAET télésiège de Saint Martin Express à Saint-Martin
- **Copropriété l'Arcele-Pédri Gestion Montagne M. Arnaud Florentin** : réfection des façades, fermeture de balcons et changement des menuiseries extérieures immeuble "l'Arcele 1" à Val Thorens
- **Mme Séverine Gacon** : construction d'une maison d'habitation individuelle au Lavassay
- **Mme Estelle Roy et M. Stéphane Berthaud** : construction d'une maison d'habitation à Villarabout
- **Mme M. Mathieu Hustache** : construction d'une maison individuelle à Villarabout
- **M. Mathieu Marguet** : construction d'une maison individuelle à Villarabout
- **M. Nicolas Simond** : construction d'une maison d'habitation au Châtelard
- **Mme M. Royce Gerrett** : rénovation d'un bâtiment existant au Châtelard
- **SA Lyonnaise des Eaux - M. Philippe Plasmondon** : construction d'une unité de reminéralisation aux Menuires
- **M. André Brissette** : rénovation d'une maison d'habitation au Lavassay
- **M. Jérôme Jay** : extension d'une habitation existante à Saint-Marcel
- **SARL Reberty Village** : couverture de la terrasse extérieure à Reberty aux Menuires
- **Commune de Saint-Martin-de-Belleville** : construction d'une extension de centre médical aux Menuires
- **M. Sylvain Jay** : construction d'un garage à Saint-Marcel
- **M. Daniel Philippe** : aménagement d'un chalet d'alpage au Châtelard
- **M. Michel Allain** : surélévation + extension et aménagement d'une maison individuelle à Villarabout
- **M. David Ponson** : aménagement du garage en pièce d'habitation + création d'une place de stationnement à Saint-Martin
- **M. Gérard Bigot** : rénovation d'une maison existante à Saint-Laurent-de-la-Côte
- **M. Yves Duchêne** : permis de construire modificatif aux Frênes

PERMIS D'AMÉNAGER

- **Société S.T.O.R** : aménagement d'une piste au départ du télésiège du col à Val Thorens

LES BONS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

NETTOYER SON MATÉRIEL DE PEINTURE

Lorsque vous faites des travaux de peinture, il est important de ne pas nettoyer vos pots et pinceaux dans les fontaines et au-dessus des grilles d'eaux pluviales. En effet, celles-ci vont directement dans le milieu naturel, sans traitement. Aussi, les eaux chargées en peinture partent vers la rivière. Nous vous remercions de déposer vos pots de peinture à la déchèterie et vos pinceaux et pots doivent, si besoin, être nettoyés au-dessus de votre évier. Ces eaux partiront alors dans les eaux usées acheminées vers la station d'épuration pour y être traitées.



LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Il est souvent très désagréable pour un promeneur de slalomer entre les excréments des chiens, que ce soit dans les espaces publics ou sur les pistes de ski de fond. Aussi, les propriétaires des chiens sont invités à faire un geste civique en ramassant les déjections de leurs fidèles compagnons, pour contribuer au bien-être de tous. Depuis de nombreuses années, la commune de Saint-Martin-de-Belleville met gratuitement à la disposition des propriétaires de chiens des sacs baptisés Toutounet, pour ramasser les déjections. Des distributeurs de sacs sont disponibles, entre autres, aux endroits suivants :

- à la Mairie
- dans les offices de tourisme

De plus, nous vous rappelons qu'un arrêté interdit la divagation des chiens.



BRUIT DE VOISINAGE, TONDEUSE... UNE RÉGLEMENTATION POUR LE RESPECT DE SES VOISINS !

L'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Savoie stipule que, pour les propriétés privées, tous travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



FEU DE JARDIN OU DE CHANTIER

L'incinération sauvage (feux de jardin, de déchets ménagers, de chantiers...) est interdite en France. L'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule que "le brûlage à l'air libre des déchets est interdit" et passible d'une amende.

Mais savez-vous pourquoi ? La nocivité des feux de jardin n'est plus à prouver ! Les déchets de jardin qui brûlent génèrent des fumées nocives dans l'air que nous respirons. La pollution atmosphérique peut affecter la qualité de l'air dans les maisons et aggraver les problèmes de santé tels que l'asthme, la bronchite, l'emphysème ou les maladies cardiaques.

Le compostage, le broyage ou le dépôt de vos végétaux en déchèterie sont des solutions alternatives.



BRÈVES

→ VENTE DE BACS À COMPOST et distribution de broyat

La vente de composteurs est possible toute l'année auprès du SMITOM de Tarentaise (04 79 09 80 56) ou du service environnement de la Mairie (04 79 08 94 30). Ils existent en deux matières, bois ou plastique, et en deux volumes, 300 ou 600 litres, respectivement à 15 € et 20 €.

Si vous êtes déjà équipé d'un composteur et que vous avez besoin de broyat, vous pouvez vous rendre, muni d'un seau, à la déchèterie des Menuires et en demander au gardien. Ce service est gratuit et cela permet parfois d'avoir un meilleur compost... pensez-y !

CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS AUX MENUIRES : la fin du programme



Le programme de construction de conteneurs semi-enterrés aux Menuires s'est déployé de 2010 à 2015. Les travaux se terminent donc cette année. A l'instar de Val Thorens, toute la station sera équipée de points de tri avec les trois flux de déchets que sont les ordures ménagères (en gris, la poubelle classique), les emballages (en jaune, les emballages plastiques, métalliques, papiers-journaux) et le verre (en vert). La communauté de communes Cœur de Tarentaise, en charge de la gestion des déchets, a lancé, dès à présent, une étude d'implantation et de dimensionnement des conteneurs pour le chef-lieu et les villages. En fonction des budgets, le projet d'implantation devrait donc se dérouler pendant deux ou trois ans, dès l'année prochaine.

ZONE DE STOCKAGE DE MATÉRIELS DES SOFETTES

Nous avons constaté des dépôts de plus en plus importants aux Iles, en contrebas de Saint-Marcel, lieu de promenade très apprécié tant par les touristes que par les Bellevillois. Ce secteur est une zone classée "naturelle" et "agricole" au plan local d'urbanisme. Ainsi, tout dépôt est interdit et soumis à une amende. Afin de rendre cet espace plus agréable, nous avons créé une zone de dépôt de matériel essentiellement destinée aux entreprises au lieu-dit Les Sofettes, située sous Paranger. Désormais, le secteur des Iles commence à revêtir un aspect plus accueillant, mais des efforts sont encore à faire. Nous remercions toutes les personnes qui se sont déjà mobilisées.

Si vous avez de la terre à déposer, nous vous invitons à contacter les services techniques de la Mairie au 04 79 08 94 30. Pour les gravats et les végétaux, nous vous rappelons que les déchèteries des Menuires et de l'Île Ferlay à Villarlurin les réceptionnent.

LES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014

Une réception était organisée le samedi 24 avril 2015 pour remettre aux lauréats leurs récompenses.

Merci à eux de participer à l'embellissement de notre commune !

N'oubliez pas de venir retirer le visuel gratuit en Mairie auprès du service environnement et de vous inscrire au concours !

La remise des prix fut également l'occasion d'organiser un atelier repotage de plantes, ainsi qu'une conférence très intéressante animée par Jean-Jacques Le Baron, portant sur la conception d'un jardin ou d'une jardinière en milieu montagnard.





LA LISTE COMPLÈTE DES LAURÉATS

est disponible sur le site Internet www.mairie-smb.com, rubrique Documents à télécharger.

- M. et Mme Pierre Lhoste, Bérenger
- M. et Mme Emile Hérin, Chef-lieu
- Mme Camille Bal, Le Bettex
- M. et Mme Jean Paul Villiod, Le Mas
- Mme Claudette Jay, Villarencel
- M. Léon Laissus, Chef-lieu
- M. Marcel Gabriel Bal, Le Bettex
- M. et Mme Vincent Bal, Le Levassaux
- M. et Mme Guy Perroux, Le Villard

- Mme Janine Betega, Chef-lieu
- M. et Mme Gaston Plaisance, Chef-lieu
- M. et Mme Jean Claude Reiller, Le Châtelard
- M. et Mme Michel Serge Hudry, Le Bettex
- Mme Emilienne Jay, Le Bettex
- M. et Mme Pierre Auguste Jay, Le Bettex
- M. et Mme Clément Borrel, Le Lavassay
- Mme Christiane Humbert, Le Villard
- M. et Mme Jean Luc Borrel, Planvillard
- M. Jean-François Hudry, Praranger
- M. et Mme Gilbert Bal, Saint-Marcel
- M. et Mme Jules Bal, Saint-Marcel
- M. et Mme Benoît Hudry, Saint-Marcel
- M. et Mme René Jay, Villarabout
- Mme Martine Mugnier, Villarabout
- Mme Roseline Cantrel, Villarencel
- M. et Mme Marcel Jay, Villarenger
- M. Guillaume Rey et Mme Carole Massoteau, Villarenger
- M. et Mme Daniel Crey, Bérenger
- M. et Mme Jean-Michel Laissus, Chef-lieu
- M. et Mme Daniel Charvet, Le Châtelard
- M. et Mme Régis Humbert, Le Villard
- M. et Mme Jules Jay, Les Frênes

CATÉGORIE PARTICULIERS

Inscription au tableau de vermeil

- M. et Mme Camille Hudry, Les Granges
- M. et Mme Christophe Lamouret, Saint-Marcel
- M. et Mme Stéphane Bouchard, Planvillard
- M. et Mme Robert Castel, Villarencel
- M. et Mme Gilbert Laissus, Bérenger
- Mme Adeline Mugnier, La Côte Derrière
- M. et Mme Bruno Borrel, Villarencel

Inscription au tableau d'honneur

- Mme Georgette Rey, Les Frênes
- M. et Mme Francis Hudry, Les Granges
- M. et Mme Jean-Jacques Rousson, Les Granges
- M. et Mme Aimé Rey, Les Varcins
- Mme Juliette Rey, Les Varcins
- M. Maxime Hudry et Mme Céline Ulliel, Praranger
- M. et Mme Jean Claude Borrel, Saint-Marcel
- M. et Mme Joseph Hudry, Saint-Marcel
- M. et Mme Marcel Jay, Villarabout
- Mme Marie-France Sollier, Villarabout
- M. et Mme Gaston Jay, Villarencel
- M. et Mme Gilbert Haimart, La Rochette
- M. et Mme Jean Louis Petex, Le Mas
- M. et Mme André Villiod, Le Mas
- M. et Mme Michel Roux Vollon, Les Granges
- M. et Mme Eric Favre, Les Varcins
- M. et Mme Régis Hudry, Saint-Marcel
- M. et Mme Louis Dalle, Villarbon
- M. et Mme Louis Jay, Lotissement Villarencel
- M. et Mme René Jay, Villarenger

CATÉGORIE COMMERCES

Inscription au tableau de vermeil

- Hôtel Edelweiss, Chef-lieu

Inscription au tableau d'honneur

- Copropriété Le Biolley 1 et 2, Chef-lieu
- Restaurant L'Eterlou, Chef-lieu
- Restaurant La Voûte, Chef-lieu
- Copropriété L'Argousier, les Menuires
- Copropriété Le Dôme de Polset, Val Thorens
- Boulangerie Sucre Salé, Val Thorens
- Restaurant Le Montagnard, Chef-lieu
- Restaurant La Chasse "Chez Pépé Nicolas", Les Menuires
- Restaurant La Chouette (Bruyères), Les Menuires



LE BILAN DE FRÉQUENTATION DE L'HIVER 2014-2015

Aux Menuires et Saint-Martin : une saison mouvementée... et en légère progression

Cette saison d'hiver 2014/2015 a été marquée par des éléments conjoncturels qui en ont impacté le déroulement :

- peu de neige en début de saison : certes, les clients ont apprécié la réactivité de la station pendant les vacances de Noël, et nous faisons partie des domaines qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu, mais l'activité des premières semaines a malgré tout été perturbée ...
- des week-ends compliqués : problèmes de circulation en montagne et en vallée et, bien sûr, fermeture de route consécutive à la chute du fameux "rocher", heureusement géré de main de maître par les élus et les services concernés !
- des vacances de printemps toujours tardives (mais heureusement plus favorables en 2016 ...)
- une nouvelle perte de lits professionnels
- le tout sur fond de contexte économique difficile sur certains marchés, notamment la Russie.

Pour autant, la fréquentation globale des Menuires/Saint-Martin s'inscrit en positif cette saison : + 0,9 %, avec un total de 1 598 300 nuitées. Ceci peut être considéré comme un bon résultat compte tenu du contexte évoqué précédemment.

L'activité du domaine skiable est, elle-aussi, en progression, avec 1 430 946 journées skieurs, soit une augmentation de 1,8 %.

Le gain de fréquentation est obtenu sur la station des Menuires (+1,2 %) alors que Saint-Martin subit un léger recul (-0,9 %), à relier à la perte de lits marchands.

LA PROBLÉMATIQUE DES LITS TOURISTIQUES

L'évolution structurelle de nos lits touristiques reste en effet préoccupante : entre 2010 et 2015, Les Menuires et Saint-Martin ont perdu 440 lits commerciaux (-3 %), dont 220 (-1,3 %) cet hiver... Dans le même temps, le réseau des stations d'altitude étudiées par Comète affiche une hausse de sa capacité d'accueil de 2 %. Malgré cette baisse de stock, le nombre de séjours produits par le secteur professionnel des Menuires/Saint-Martin reste stable par rapport à 2014, grâce à une amélioration du taux de remplissage. En parallèle, le secteur diffus (locations de particulier à particulier, occupations propriétaires ...) est en progression de plus de 5 % en termes de séjours.

Les résidences de tourisme, centres de vacances et hôtels affichent de belles avancées (entre +3 et +6 % de séjours) et les taux de remplissages de nos hébergeurs professionnels sont supérieurs à ceux du réseau d'altitude. Seules les agences immobilières ont connu une érosion de leur fréquentation, consécutive à des restructurations récentes, mais qui devraient à court terme leur permettre de retrouver leur niveau d'activité antérieur.

Il faut noter aussi l'importance croissante du secteur diffus (20 % des séjours), et en particulier du PAP (locations de particulier à particulier, principalement sur Internet, 12 % des séjours). L'amélioration du rendement du diffus et l'anticipation de l'évolution des lits pros sont des enjeux essentiels pour l'avenir. La création prévue de nouveaux hébergements en résidence de tourisme et hôtellerie devraient également s'avérer bénéfique et "booster" la fréquentation de nos stations en touchant de nouvelles clientèles ...

Les analyses de provenance montrent que le marché français connaît une croissance sensible et reste un socle essentiel pour la station des Menuires. A l'inverse, la clientèle internationale s'inscrit à la baisse du fait de la perte de séjours étrangers dans les agences et de la crise financière en Russie (le rouble a perdu 40 % de sa valeur courant 2014). Vigilance et travail sur les marchés étrangers seront un challenge prioritaire pour les saisons à venir ...

BRÈVES

➔ LES CHIFFRES CLÉS DE L'HIVER AUX MENUIRES/ SAINT-MARTIN

- **Nuitées** : 1 598 300 -
Séjours : 266 383 (+0,9 %)
Les Menuires : +1,2 %
Saint-Martin : -0,9 %
- **Séjours secteur pro** : 214 650 (stable) - Taux de remplissage secteur professionnel : 71% (+2 %) - Lits pro : 16 189 (-1,3 %)
- **Séjours secteurs diffus** : 51 741 (+5 %) - Taux de remplissage secteur diffus : 20 % - Lits diffus : 13 058 (+1,9 %)
- **Journées skieurs** : 1 430 946 (+1,85 %)

DES RETOMBÉES MÉDIATIQUES VALORISANTES

L'année 2015 a été celle des 50 Ans des Menuires : nous avons à plusieurs reprises évoqué cette grande fête qui a su attirer un public énorme, redonner de la grandeur à la station, créer "l'effet WOW", et qui restera sans doute dans les esprits... D'autres événements portés par le service animation de l'office de tourisme et les différents organismes de la vallée ont rythmé le déroulé de l'hiver : RMC Sports Games, Grands Prix F.I.S., Tournoi des 6 Stations, Boule de Notes, Derby Bon Appétit, Enduro des 3 Vallées...

Une montée en puissance des retombées médiatiques a également caractérisé cette saison, avec des sujets TV deux fois plus nombreux et valorisants : Feuilleton du JT de France 2, Zoom de TF1, sujets sur les 50 Ans des Menuires et l'évolution de l'architecture, reportages sur "Les Piou Piou speak english" ou liés aux différents événements... Avec une mention et des félicitations toutes particulières à La Bouitte : des centaines d'articles et reportages TV ou radio ont consacré la 3^e étoile, apportant une notoriété supplémentaire à ce bel établissement et à la Vallée des Belleville.

Enfin, la première "expression" du positionnement de Saint-Martin et des Menuires a été déployée au cours de l'année écoulée. Les supports de communication des deux stations ont été repensés en fonction des "plates-formes de marque" respectives, des groupes de travail ont avancé sur les axes stratégiques de développement, et des actions ont été menées auprès des socio-professionnels afin d'engager une démarche de "marque partagée". Il s'agit là d'une démarche extrêmement importante, qui doit être poursuivie, afin qu'un maximum d'acteurs portent les mêmes valeurs et des discours cohérents, développant ainsi la force de notre image et l'attractivité de nos destinations.

Régine Jay-Grillot

Directrice de l'office de tourisme et de la centrale de réservation

A Val Thorens :

Hiver 2014-2015 : Un travail de fond récompensé par une très belle saison !

L'HIVER EN QUELQUES CHIFFRES



Avec ses 25 000 lits touristiques, qui repositionnent la station au niveau du nombre de lits d'il y a 10 ans, Val Thorens termine l'hiver 2015 avec une hausse de fréquentation de +6,1 %. Ceci représente 329 000 séjours, qui ont généré 1 975 300 nuitées touristiques. A moyen terme, la fréquentation de notre station a progressé de +11 % depuis 2011.

Au niveau de la décomposition, cette hausse se traduit différemment en fonction du secteur professionnel et du secteur diffus :

- +7,1 % de séjours professionnels, avec volume de lits en hausse,
- +0,2 % de séjours diffus, avec un volume de lits diffus en baisse.

Ces évolutions de fréquentation ont également été très différenciées selon les périodes :

- +5,6 % pour Noël/Nouvel An, avec un début d'hiver capricieux au niveau de la météo et une gestion des flux de skieurs délicate,
- 11 % pendant l'inter-vacances de janvier / début février, nous laissant encore des marges de progression,
- +5,3 % pendant les vacances d'hiver, avec un bon remplissage pour les vacances scolaires et des clients comblés par une météo exceptionnelle,
- +44 % pendant l'inter-vacances de mars/début avril, confortant l'importance du ski de printemps pour Val Thorens, malgré des réservations de toute dernière minute,
- +2,3 % pendant les vacances de printemps, période sur laquelle il faudra toujours investir pour renforcer l'avantage compétitif de notre station.

Val Thorens Réservation fait une excellente année avec +15 % de chiffres d'affaires, soit plus de 4 millions d'euros. Sur les quatre dernières années, cela représente une progression de +25 %.

Du côté des remontées mécaniques, "cœur du réacteur" de notre produit Val Thorens, la SETAM enregistre une progression de +10,9 % de son chiffre d'affaires pour atteindre les 64 millions. Au niveau des journées skieurs, là encore les remontées sont en progression de +9,5 % par rapport à l'hiver précédent, et de +20 % depuis 2011.

LA STRATÉGIE ET LE TRAVAIL PORTENT LEURS FRUITS

Ces bonnes performances de Val Thorens sont la résultante de nombreux facteurs qui ont contribué à renforcer l'attractivité de notre station :

- **Le ski tout d'abord** : c'est le noyau dur de Val Thorens. Nous tenons à saluer tout particulièrement les investissements massifs de la SETAM. Avec plus de 150 millions d'Euros investis ces dernières années, il est évident que Val Thorens se distingue de ses concurrentes par la qualité de son domaine skiable et de ses aménagements. Ce souci constant d'amélioration et de progression porté par les remontées mécaniques a nettement amélioré la "skiabilité" de Val Thorens, tout comme le confort et la rapidité. Nos clients sont quasi unanimes sur le sujet. Cette satisfaction est importante et est un gage de qualité indéniable pour notre station.
- **Les infrastructures** : là encore, nous souhaitons saluer l'ambitieuse politique d'accompagnement du développement immobilier de Val Thorens initiée par la SETAM. Le Club Med, évidemment, est venu apporter un plus considérable en terme de fréquentation touristique, nous permettant également de toucher de nouvelles niches de clientèle. Mais au delà de ce bel ouvrage, la politique de développement immobilier, accompagnée par la SETAM, continue de porter ses fruits, avec les récents projets qui sont venus structurer ces dernières années. Car nous le savons, ce n'est pas la première année d'exploitation qui garantie automatiquement une hausse de fréquentation et les ouvrages prennent leur plein régime plusieurs années après, ce qui nous laisse des marges de progression rassurantes.
- **La prise d'initiative** : Val Thorens est une station de pionniers. Tous les investissements réalisés depuis 5 ans par le secteur privé, que ce soit à travers l'hébergement, les commerces ou la restauration contribuent grandement à changer le visage de Val Thorens. Nous voudrions sincèrement remercier et saluer ces investissements et prises de risques qui, sans nul doute, accompagnent et viennent booster la fréquentation et la fidélisation de la clientèle.
- **La stratégie de marque** : le repositionnement de Val Thorens, en donnant une ligne directrice à toute la station, est aussi un des moteurs du développement de Val Thorens. Il nous reste encore beaucoup à faire, ce qui est encourageant et rassurant. De plus en plus, les professionnels de Val Thorens ont pris corps à la démarche. Nous en voulons pour preuve tout le travail sur l'expérience client que nous avons mené et co-construit avec plus de 50 professionnels de Val Thorens. C'est un point de départ motivant et nous reviendrons vers vous dès cet automne avec des actions précises, qui nous l'espérons, nous différencieront toujours plus de nos concurrents.



- **La digitalisation et la promotion** : nous pouvons le constater et le chiffrer assez clairement maintenant, mais les choix entrepris de sortir d'une communication conventionnelle pour développer le web, les réseaux sociaux, la presse et la gestion de la relation client commencent à porter leurs fruits. La notoriété et l'image de Val Thorens progressent chaque année. Nous avons constitué également une communauté très conséquente de fans qui nous entourent, se transformant même en réels ambassadeurs. Et enfin, le bouche à oreille "digital" que nous stimulons nous permet de toujours plus faire parler de nous.
- **La commercialisation B to B** : depuis plus de 20 ans maintenant, l'agence Val Thorens Tours parcourt le monde pour assurer la commercialisation de notre station. Le travail minutieux entrepris par l'équipe de VTT est également une composante importante au succès de Val Thorens. En anticipant également l'ouverture de gamme de Val Thorens tout en maintenant la présence commerciale sur nos marchés prioritaires, VTT joue un rôle majeur dans notre économie. En ouvrant maintenant la commercialisation sur des niches de clientèles, ce service nous permet une programmation importante de tours opérateurs et agences de voyages, ce qui est une force et une garantie pour notre station.

LA MOBILISATION DE TOUTE UNE STATION

Cet hiver aura été le théâtre de quelques événements qui sont venus pimenter une saison déjà bien rythmée. Ce fut le cas notamment lors des chassés-croisés de décembre, ou encore l'épisode du rocher de Fontaine-le-Puits. On reconnaît aussi l'âme d'une station lors de ces moments de crise. A ce titre, nous tenions à remercier chaleureusement nos deux interlocuteurs uniques, William Wargniez et Guy-Louis Hudry, pour leur travail indispensable sur les routes de la vallée. Leur tâche, parfois ingrate, est souvent méconnue, mais elle est indispensable. Ils ont agi en véritables chefs d'orchestre lors de ces crises, comme il fait d'ailleurs tout le reste de la saison. Mais, au delà de leur implication, ce sont tous les services qui se sont mobilisés. Nous tenions également à les saluer très sincèrement : les services de la commune, le service des pistes, la gendarmerie, les équipes des OT, SOGEVAB, des remontées mécaniques, la police municipale et les équipes du département.

PRUDENCE EST MÈRE DE SURETÉ

Ces bons résultats ne doivent nous donner aucune certitude. Ils sont un encouragement pour Val Thorens et le travail fourni par chacun d'entre nous. Mais, en aucun cas, ils ne sont une finalité. Nous sommes dans la bonne direction, mais nous devons poursuivre nos efforts et continuer à nous remettre en question. Nous devons proposer des idées, échanger, débattre et continuer de nous améliorer de l'intérieur. Les professionnels de la station sont toujours plus impliqués. Cet écosystème Val Thorens assurera notre succès à l'avenir.

Aussi, nous souhaitons souhaiter la bienvenue dans leurs nouvelles prises de fonction à Marc Hudry pour la Sogevab, Benjamin Blanc pour la régie des pistes, Florian Rochette pour la commune et Jérôme Grellet pour la SETAM. Nous saurons compter sur ces professionnels reconnus pour porter toujours plus haut les couleurs de Val Thorens.

Je souhaitais personnellement remercier mes équipes de l'OT et de la centrale de réservation, pour leur implication et leur passion. Je souhaitais également remercier les membres des conseils d'administration de l'OT et de VTR pour leur confiance.

Enfin, je souhaitais rendre à hommage à Pierre Josserand, pionnier visionnaire de Val Thorens, et à Guy-Louis Hudry, pour des décennies passées au service du bien public.

Vivons intensément et partageons ce que nous sommes !

Live United.

Grégory Guzzo
*Directeur de l'office de tourisme
 et de la centrale de réservation de Val Thorens*

L'ESPACE PROPRIÉTAIRES

*Un accompagnement personnalisé, un espace d'accueil
 à votre disposition et une équipe à votre écoute,
 Bienvenue à tous !*



VALORISEZ VOTRE BIEN PAR LE LABEL QUALITÉ

Faites briller les "Flocons" dans votre meublé !

UN AVANTAGE FISCAL INTÉRESSANT : LE CLASSEMENT MINISTÉRIEL

Un bon moyen pour payer moins d'impôts !



AIDES À LA RÉNOVATION

Les subventions "ORIL", une solution pour augmenter la valeur de votre patrimoine !

AVANTAGES PROPRIÉTAIRES

Anticipez pour bénéficier des bons de réduction dès l'ouverture de la saison 2015/2016 !



AIDES À LA MISE EN LOCATION : Renseignez-vous !



RESTEZ CONNECTÉ

en vous inscrivant gratuitement dans votre Espace :



• **SEM RENOV**
 face à l'office de tourisme
 BP21 - 73440 Les Menuires
 +33 (0)4 79 00 84 73
 espacesproprietaires@lesmenuires.com



• **SEM RENOV**
 Maison de Val Thorens
 73440 Val Thorens
 +33 (0)4 79 00 84 89
 espace.proprietaire@valthorens.com

GPS73 : UN SYSTÈME DE NAVIGATION POUR BIEN CONDUIRE SA VIE PROFESSIONNELLE

Le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) de l'arrondissement d'Albertville a créé un portail internet baptisé www.gps73. guide et destiné aux salariés du bassin d'Albertville et de Tarentaise-Vanoise.

Né du constat qu'il existe de nombreux outils (sites Internet, dispositifs, structures nécessaires à la vie des salariés) et aucun lieu, virtuel ou réel, où ils sont regroupés, le CBE a souhaité les centraliser et les mettre à la disposition du grand public. Ce "guide pour les salariés" n'est pas une source d'informations redondantes avec les sites existants, mais un sas d'orientation vers les sites délivrant les informations. Sur la base d'un travail avec les représentants des syndicats de salariés du bassin, onze thématiques courantes et représentatives des interrogations des salariés ont été sélectionnées : créer ou reprendre une entreprise, salarié d'une entreprise qui va être vendue, salarié d'une entreprise en crise, transport, garde d'enfants pendant le temps de travail, logement, travail, formation, pouvoir d'achat, santé et retraite. Ce projet est cofinancé par l'Etat et la région.

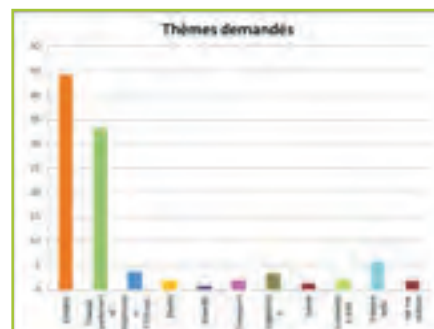
L'ACTUALITÉ DE L'ESPACE SAISONNIERS

BILAN DE FRÉQUENTATION

Durant la saison 2014/2015, l'Espace Saisonniers a répondu à 22 532 demandes, soit une augmentation de 11 % par rapport à la saison précédente.

Les contacts se font essentiellement par courriel (pour 48 %), par des visites dans les locaux (28,6 %), par téléphone (22 %) et par courrier (1,4 %). Le site Internet www.emploi.mairie-smb.com connaît toujours une très bonne fréquentation, avec 57 588 sessions et 89 000 pages vues entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 avril 2015, en progression de 38 % par rapport à la période précédente !

Voici, présentés sous forme de graphiques, l'évolution de la fréquentation de l'Espace Saisonniers ainsi que les différents types de demandes pour la saison 2014/2015.



FINANCEMENT DE L'ESPACE SAISONNIERS : COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans la plupart des Espaces Saisonniers en France, soit une cinquantaine de structures au total réparties en montagne, dans les terres et sur le littoral, le financement de cette structure provient principalement de la municipalité et/ou d'une communauté de communes, lorsque les sites touristiques sont très étendus géographiquement.

Comment est financé le budget de l'Espace Saisonniers ?

Depuis 2010, le budget total de l'Espace Saisonniers, soit 325 000 €, a été subventionné par l'Etat pour l'obtention du label Relais de Service Public en 2011 à hauteur de 25 000 €, pour les contrats aidés des agents à hauteur de 15 000 €, ainsi que pour la finalisation du projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) en 2013, pour un montant de 30 000 €. Plus de 20 % du budget total a donc été pris en charge par l'Etat et la Région Rhône-Alpes.

Quelles sont les perspectives en matière de subventions ?

Cette année, grâce à la collaboration avec le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les 6 autres Espaces Saisonniers de Tarentaise, la structure peut prétendre à une aide de la région Rhône-Alpes pouvant aller jusqu'à 30 000 €. Les subventions concernent les études des états des lieux, d'analyse, d'opportunité ou de faisabilité liée aux saisonniers, ainsi que les actions d'expérimentation innovantes de la structure. L'Espace Saisonniers des Menuires et de Val Thorens a justement débuté un travail de recherche concernant le stress au travail chez les saisonniers et a développé plusieurs projets innovants ces dernières années : échanges de territoire à territoire, réunions thématiques employeurs, e-bilan de compétences, etc. Une demande de subvention va donc être envoyée prochainement au service "Tourisme durable" de la région, en charge de ce dossier.

En outre, l'association ALATRAS (association des lieux d'accueil des travailleurs saisonniers) a invité l'Espace Saisonniers lors d'une présentation devant deux conseillers du premier Ministre à Paris. L'objectif était de valoriser les actions des maisons des saisonniers en France et de favoriser la mise en réseau de ces structures (création d'une base de données de CV de saisonniers, boucles saisonnières été/hiver, accompagnement et suivi personnalisé, etc.). Un appui et des contacts vont être apportés à l'association afin de faire valoir des demandes de subventions auprès du ministère de l'emploi, celui du tourisme et aussi le ministère en charge du logement. La principale difficulté étant la transversalité des actions des Espaces Saisonniers (emploi, logement, formation, santé, droits, etc.), le soutien du cabinet du premier Ministre nous paraît être un atout dans ces négociations.

LES NOUVEAUTÉS DE L'ÉTÉ 2015

Aux Menuires et à Saint-Martin



LA MONTAGNE ACCESSIBLE À TOUS GRÂCE AU VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Des sorties en vélo à assistance électrique (VAE) sont proposées cet été à la demi-journée, encadrées par les guides accompagnateurs MCF du bureau de la Vallée des Belleville. Cette activité est accessible pour les adultes de tous niveaux (prérequis : savoir tenir sur un vélo !).

8 VAE de marque Scott Spark, en taille de roue de 27,5 pouces, ont été achetés par Olivier Bertrand du magasin de sport Twinner à Saint-Martin. Ils seront gérés cet été par le bureau des guides de la Vallée des Belleville. Ces vélos permettent de passer sur tous les chemins balisés et, ainsi, de pouvoir explorer des territoires de la Vallée des Belleville jusque-là réservés aux purs vététistes entraînés. En effet, l'assistance permet, en théorie, de frôler les 25 km par

heure. Elle permet surtout une autonomie de batterie de 40 km en mode assistance maximale. Les sorties se feront dans les secteurs suivants : Les Menuires vers le chalet d'alpage Chez Pépé Nicolas, Les Encombres, la vallée du Nant Brun à Saint-Jean. Au départ des Menuires ou de Saint-Martin, elles permettront également de rallier les refuges des Belleville pour un ravitaillement en toute convivialité.

Les premières sorties se feront dès l'ouverture de la saison d'été. Le tarif est de 55 euros en demi-journée (matin) par personne. Ce tarif comprend le VAE, un casque, l'encadrement. D'autres sorties seront organisées durant la saison, par exemple à la journée pour les confirmés.



PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Après du bureau des guides de la Vallée des Belleville :
04 79 01 04 15 ou
06 65 36 72 93

VISITE ET DÉGUSTATION À LA FERME LA TRANTSA

Le bureau des guides organise, tous les jeudis matins, une randonnée facile avec visite et dégustation à la ferme La Trantsa au Châtelard. Les participants peuvent découvrir en compagnie de Serge et Susan la fabrication du fromage de brebis. Inscriptions et renseignements au bureau des guides.

A VTT, DES PISTES POUR TOUS LES NIVEAUX

Désormais, 3 sentiers VTT sont proposés à l'arrivée de la télécabine du Roc des 3 Marches :

- La piste Roc'n Bike, pour les mordus de descente (rouge)
- La nouvelle piste des Girauds, single track facile (vert) qui rejoint le Gros Tougne
- Les Petits Creux, nouvelle piste bleue en direction de Reberty 2000 et de la Croisette

LUDIQUAD AUX BRUYÈRES

Les enfants amateurs de quad ont rendez-vous aux Bruyères, près des Chalets du Mont-Vallon, pour apprendre à piloter en compagnie de Vincent, moniteur fédéral FFM. Accessible dès 4 ans, cette activité s'effectue sur un circuit ludique.

DÉCOUVRIR LA MARCHÉ NORDIQUE

Le bureau des guides de la Vallée des Belleville propose cet été des sorties "marché nordique". Equipée de bâtons de marche et encadrée par un accompagnateur, cette activité tendance est l'occasion de parcourir énergiquement les sentiers à faible dénivelée entre Les Menuires et Saint-Martin, le Plan d'Eau des Bruyères, les Iles, Villarenger, etc.



BRÈVES

→ DES ATELIERS EN IMMERSION À LA BOUITTE

Cet été, René et Maxime Meilleur proposent des ateliers en immersion pour vivre, le temps d'une demi-journée, l'ambiance, la rigueur et la créativité d'un restaurant gastronomique 3 étoiles.



OUVERTURE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
TC SAINT-MARTIN 1	9h30-16h30					9h30-16h30	
TC ROC DES 3 MARCHES 1			9h30 - 16h30				
TC BRUYÈRES 1		9h30 - 16h30		9h30 - 16h30			
TC BRUYÈRES 2		9h30 - 16h30		9h30 - 16h30			
TSD REBERTY		9h30 - 17h00					
SPEED MOUNTAIN		10h-19h					
TC MASSE 1	9h30 - 16h30					9h30 - 16h30	
TÉLÉCABINE DU CAIRN			10h - 16h20				
TÉLÉCABINE DE CARON			10h10 - 16h10				
TÉLÉPHÉRIQUE DE CARON			10h15 - 16h				
TS DE LA MOUTIÈRE			10h00 - 16h				

POUR INFORMATION

→ LES MENUIRES/ SAINT-MARTIN : ouverture des remontées mécaniques le 5 juillet 2015

Le télésiège Saint-Martin 2 ne sera pas ouvert cet été pour cause de remplacement, ainsi que la télécabine Masse 2 pour grande inspection.

→ VAL THORENS : ouverture des remontées mécaniques le 6 juillet 2015

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des nécessités techniques. Jeudi 6 août 2015 : les remontées fermeront à 12h.

LES RÉSULTATS SPORTIFS DE L'HIVER 2014/2015

BRÈVES

→ LES SELECTIONS POUR LA SAISON 2015/2016

- **EQUIPE DE FRANCE** : Renaud Jay (fond), Rémi Falgoux (alpin)
- **COMITÉ DE SAVOIE** : Rudy Castellon (alpin), Dany Chavoutier, Julie Cardon, Téo Chaudan, Hugo Rivail, Jimmy Hudry (biathlon)
- **DISTRICT DE TARENTEISE (ALPIN) "U21/U18"** : Eliot Emery, Valentin Dunand, Alice Mibord, Romane Abouly, Juliette Roux-Mollard, Bastien Crétet, Loévan Parand
- **DISTRICT DE TARENTEISE (ALPIN) "U16"** : Emma Allemoz, Lily Zoé Krauss, Edouard Guignonnet

→ MERCI FRED !

L'ensemble des coureurs, des entraîneurs et des élus aimeraient remercier Frédéric Covili. Fred a annoncé à la fin de la saison d'hiver 2014/2015 le souhait de se libérer des journées d'entraînement qu'il faisait au sein de l'équipe alpine des Menuires. Il privilégie sa famille et c'est bien normal. Les jeunes vont beaucoup le regretter, il restera un modèle car il apportait ses compétences techniques, ses qualités humaines et son palmarès dans le ski très haut niveau faisait briller les yeux des coureurs. Encore merci Fred pour ce que tu as amené à l'équipe alpine ! Peut-être qu'un jour tu souhaiteras revenir dans l'entraînement : la porte des Menuires te sera toujours ouverte !



LES RÉSULTATS AUX MENUIRES

Cet hiver, la section alpine a eu de très bons résultats.

Ces performances sont le fruit du bon travail des entraîneurs. Sous la conduite de Guillaume Belin, c'est une équipe de jeunes gens motivés, compétents et en cohérence avec l'ensemble des élus qui œuvre tout au long de l'année pour amener les coureurs vers le haut niveau.

Grâce aux résultats de cet hiver, la section alpine a eu deux grandes satisfactions en fin de saison :

- Depuis quelques années, la station des Menuires n'avait pas de coureur "alpin" au sein des groupes nationaux. Pour la saison 2015/2016, Rémi Falgoux intègre le groupe "coupe d'Europe" de la FFS. Nous lui souhaitons de porter très haut les couleurs des Menuires !
- Les bonnes performances des coureurs U14 et U16 sur les circuits nationaux ont permis à l'équipe alpine de terminer à la 2^e place du classement national "Jeunes Top AFESA". Une belle progression depuis 3 ans qui augure plusieurs athlètes dans les groupes nationaux à court terme.

En snowboard, plusieurs grands ont décidé d'arrêter le haut niveau.

C'est une équipe jeune avec beaucoup de potentiel que David Durand encadre tout au long de l'année. Les résultats lors des championnats de France en fin de saison ont été très bons pour les coureurs du "team" snowboard des Belleville. Depuis quelques années, cette section fonctionne vraiment bien : les effectifs sont en augmentation, les résultats des jeunes progressent dans toutes les disciplines du snowboard. C'est le résultat du travail sérieux fait par les entraîneurs qui sont totalement soutenus par les élus.

Les résultats en ski nordique et en biathlon ont été bons dans l'ensemble

- En ski de fond, Renaud Jay fait une bonne saison en coupe du monde de sprint. Le seul petit regret, c'est d'avoir loupé d'un rien la qualification pour les Mondiaux ...
- En biathlon, une belle saison pour Hugo Rivail qui clôture avec une belle 3^e place en "mass start" aux championnats de France. De bonnes performances aussi pour Jimmy Hudry qui, en s'entraînant presque individuellement, réussit à intégrer le groupe "comité".
- Concernant les plus jeunes, les résultats sont intéressants et prometteurs dans l'ensemble. La section nordique compte une belle équipe de U12 (benjamins) et U10 (poussins). C'est sans aucun doute que nous en retrouverons dans quelques années soit en ski de fond soit en biathlon au sein des groupes régionaux ou nationaux ...

Nous vous donnons rendez-vous cet été lors des diverses animations :

- **Le 22 juillet et le 12 août** pour les 2 lotos au centre sportif des Menuires,
- **Le 17 juillet** aux Menuires et le **14 août** à Saint-Martin en soirée lors des courses de VTT à l'américaine,
- **Le 16 août** avec la 4^e journée de l'Enduro des Belleville,
- **Le 23 août** pour la 5^e édition de la "Vincent Jay".

Le club des sports des Menuires



LES RÉSULTATS DE LA SECTION ALPINE

U 21 (JUNIORS)

- ① **Rudy Castellon** : 2 victoires en slalom, 1 victoire en géant et 7 podiums "slalom et géant" en U21 sur les courses FIS. 30^e en slalom lors de la coupe d'Europe de Chamonix début janvier. Qualifié au championnat du monde junior en Norvège : 18^e en slalom. Termine la saison à la 29^e place en slalom et 39^e place en géant au classement mondial par année d'âge.
- **Rémi Falgoux** : 2 victoires en super-G et 5 podiums "géant, super-G et descente" en U21 sur les courses FIS. 30^e en super-G lors de la coupe d'Europe de Val d'Isère courant janvier. Vice-champion de France U21 en super-G lors des championnats de France "Elite" à Serre-Chevalier. Se classe 4^e du classement général du "Ski Chrono National" en Vitesse. Termine la saison à la 6^e place en slalom et 10^e place en géant au classement mondial par année d'âge.

U 18 (CADETS)

- ② **Eliot Emery** : 1 podium "géant" en U18 sur les courses FIS.

U 16 (MINIMES)

- ③ **Romane Abouly** : 3 victoires (2 en slalom, 1 en super-G) et une place de 3^e en slalom lors des coupes d'argent (circuit régional U16). Une 1^{re} place en slalom lors d'une étape de l'Ecureuil d'Or (circuit national U16). Termine la saison à la 1^{re} place du classement général du circuit des "coupes d'Argent" et 6^e du général du circuit "Ecureuil d'Or".
- ④ **Juliette Roux-Mollard** : 1 victoire (super-G) sur le circuit des coupes d'argent.
- **Emma Allemmoz** : Dans l'année d'âge, 1 victoire (super-G) et une place de 2^e (super-G) lors des coupes d'Argent. Dans l'année d'âge, une 1^{re} place en slalom et 3 podiums (slalom et géant) lors des étapes du circuit "Ecureuil d'Or". Termine la saison à la 2^e place de son année d'âge du classement général du circuit "Ecureuil d'Or".

- ⑤ **Loevan Parand** : champion de France U16 en géant lors de la finale du circuit "Ecureuil d'Or". Termine la saison à la 4^e place du classement général du circuit des "coupes d'Argent" et 5^e du général du circuit "Ecureuil d'Or".
- ⑥ **Bastien Crétet** : 1 victoire (slalom) lors de la finale du circuit des coupes d'Argent.

U 14 (BENJAMINS)

- ⑦ **Lily Zoé Krauss** : 2^e en géant lors de la première étape de la Ben'j (Championnat de France U14).
- ⑧ **Edouard Guignonnet** : 1 victoire (géant) lors d'une étape du circuit des coupes d'Argent (circuit régional U14).
- **Mathilde Brodier** : dans l'année d'âge, 1 victoire (super-G) et une place de 3^e (géant) lors des coupes d'Argent.
- ⑨ **Ulysse Cretin** : dans l'année d'âge, 2 victoires (super-G et géant) lors des coupes d'Argent. Dans l'année d'âge, 2^e en géant lors de la première étape de la Ben'j.

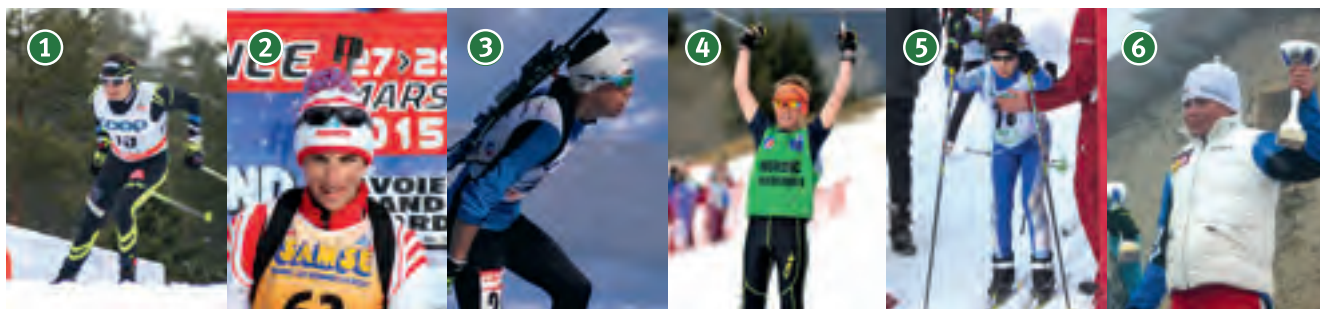
U 12 (POUSSINS)

- ⑩ **Capucine Guillaume** : 3 victoires et gagnante du classement général des coupes de Bronze. Un podium lors d'une étape de la coupe "Carré Neige" (circuit régional). 7^e de la finale du Coq d'Or.

GROUPE MÉTIERS DE LA MONTAGNE

- **Pierrot Bondier (U18), Victor Rosset, Lola Martinez (U16)** : vainqueurs dans leur catégorie du classement général des Grand-prix de Tarentaise.

Félicitations à Léa Roux-Mollard, Xavier Fressard, Pierrot Bondier et Mathieu Hudry pour la réussite de l'examen du test technique.



LES RÉSULTATS DE LA SECTION FOND/BIATHLON

SENIORS

- **① Renaud Jay** : 10^e à la Transjurassienne classique. Coupe du monde de ski de fond : 11^e en sprint libre à Lillehammer (Norvège), 34^e en sprint libre à Davos (Suisse), 35^e en sprint libre à Davos (Suisse), 11^e en sprint libre à Rybinsk (Russie), 6^e en sprint libre à Lathi (Finlande), 62^e en sprint classique à Drammen (Norvège). Tour de ski : 13^e en sprint libre, Val Muster. 21^e au classement général de la coupe du monde de sprint. Circuit OPA (Coupe d'Europe de Ski de fond) : 2^e en sprint libre à Campra (Suisse). Samse National Tour (coupe de France de ski de fond) : 7^e en individuel classique à Gap Bayard, 3^e en sprint libre à La Seigne. Championnat de France de ski de fond : 2^e en sprint libre à La Féclaz.
- **Dany Chavoutier** : Universiades à Osrblie (Slovaquie) : 15^e en mass start. Samse National Tour (Coupe de France de biathlon) : 4^e en sprint à Arçon, 4^e en poursuite à Arçon, 7^e en sprint à La Seigne, 2^e en individuel à Corrençon, 1^{er} en sprint à Corrençon, 3^e en sprint aux Contamines, 6^e en mass start aux Contamines, 2^e en sprint à Peisey, 3^e en poursuite à Peisey. Championnat de France de Biathlon : 5^e en sprint à Corrençon, 6^e en poursuite à Corrençon, 10^e en mass start à La Féclaz, 7^e en relais avec Personnaz Emilien et Rivail Hugo. Course nationale Biathlon : 1^{er} en sprint à Corrençon.

JUNIORS (U21)

- **Julie Cardon (jeune en biathlon, junior en fond)** : 2^e au semi-marathon de la Savoyarde à La Féclaz. Universiades à Osrblie (Slovaquie) : 4^e en relais mixte. Samse National Tour (coupe de France de biathlon) : 6^e en sprint à Arçon, 6^e en poursuite à Arçon, 5^e en sprint à La Seigne, 1^{er} en individuel à Corrençon, 2^e en sprint à Corrençon, 3^e en sprint aux Contamines, 2^e en mass start aux Contamines, 2^e en sprint à Peisey, 3^e en poursuite à Peisey, 3^e au classement général. Course nationale biathlon : 2^e en sprint à Corrençon. Championnat de France de biathlon : 2^e en sprint à Corrençon, 3^e en poursuite à Corrençon, 4^e en mass start à La Féclaz. Samse National Tour (coupe de France de ski de fond) : 1^{er} en individuel libre au Grand-Bornand, 19^e au classement général.

JEUNES (U19)

- **② Hugo Rivail** : Samse National Tour (coupe de France de biathlon) : 10^e en poursuite à Arçon, 2^e en super sprint à Arçon, 5^e en relais mixte à Arçon, 2^e en sprint aux Contamines, 4^e en mass start aux Contamines, 9^e en sprint à Peisey, 9^e au classement général. Championnat de France de biathlon : 5^e en sprint à Corrençon, 6^e en poursuite à Corrençon, 3^e en mass start à La Féclaz. Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 2^e au championnat de Savoie en individuel libre.
- **Jimmy Hudry** : 1^{er} à La Trace du Monolithe, 15 km libre. Samse National Tour (coupe de France de biathlon) : 5^e en super sprint à Arçon, 9^e en relais mixte à Arçon, 22^e au classement général. Championnat de France de Biathlon : 9^e en sprint à Corrençon. Samse National Tour (coupe de France de ski de fond) : 55^e au classement général.

CADETS (U16)

- **③ Max Cullet** : 3^e au marathon du Grand Bec à Champagny-en-Vanoise. Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 12^e au championnat de Savoie en individuel libre, 18^e à l'Étoile des Saisies, 19^e en mass start classique à Bessans. Championnat de France cadet Biathlon (Subaru Biathlon Challenge) : 2^e en relais mixte à Arçon, 34^e au classement général du Championnat de France de biathlon.

MINIMES (U14)

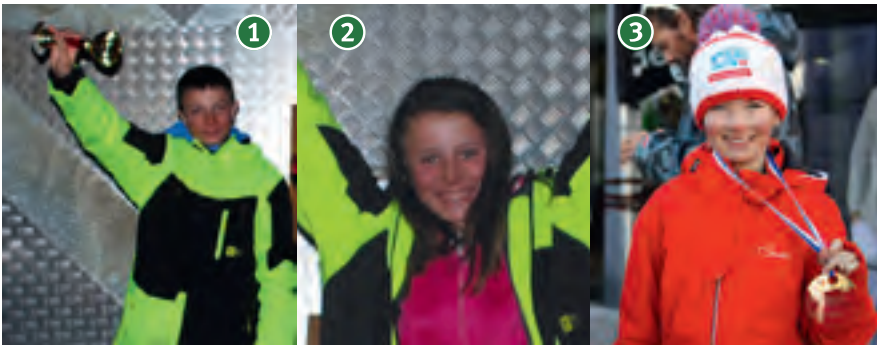
- **Vincent Guignonnet** : 10^e à La Savoyarde, mass start libre. Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 10^e au biathlon de Champagny-en-Vanoise, 9^e en Mass start classique à Saint-François-de-Sales, 7^e en mass start libre au Monolithe, 10^e au championnat de Savoie de biathlon à Peisey, 9^e à l'Étoile des Saisies.
- **④ Victor Cullet** : 3^e à La Savoyarde, mass start libre. Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 4^e au biathlon cross de Courchevel, 9^e au biathlon de Champagny-en-Vanoise, 4^e au championnat de Savoie en individuel libre, 5^e en mass start classique à Saint-François-de-Sales, 3^e en mass start libre au Monolithe, 7^e au championnat de Savoie de biathlon à Peisey, 2^e à l'Étoile des Saisies, 10^e en mass start classique à Bessans.

BENJAMINS (U12)

- **⑤ Timéo Roux** : 9^e à La Savoyarde, mass start libre. Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 8^e en mass start libre au Monolithe, 2^e au championnat de Savoie de biathlon à Peisey. Mini coupe Tarentaise : 2^e en mass start libre aux Menuires, 7^e en mass start libre aux Menuires.

POUSSINS (U10)

- **⑥ Enzo Hudry** : Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 2^e à l'Étoile des Saisies. Mini coupe Tarentaise : 2^e en mass start classique à Champagny-en-Vanoise, 4^e en individuel classique à Peisey, 1^{er} en mass start libre à Champagny-en-Vanoise, 2^e en mass start libre aux Menuires, 1^{er} en mass start libre et 4^e en mass start classique aux Menuires.



LES RÉSULTATS DE LA SECTION SNOWBOARD

MINIMES (U14)

- **Juliette Brodier** : 3^e en half pipe aux championnats de France d'Avoriaz.
- ① **Guillaume Herpin** : 1^{er} en SBX aux championnats de France d'Orcières Merlette.

BENJAMINS (U12)

- ② **Margaux Herpin** : Championnats de France : 1^{re} en snowboard cross à Orcières-Merlette, 2^e en slope style à Orcières-Merlette, 2^e au combiné à Orcières-Merlette.
- ③ **Molly Phillips** : Championnats de France : 1^{re} en slope style à Orcières Merlette, 3^e au combiné à Orcières Merlette.

L'ESF DES MENUIRES BRILLE AU CHALLENGE DES MONITEURS 2015

Le challenge des moniteurs s'est déroulé cette année à Serre-Chevalier, du 18 au 25 avril 2015. Sept moniteurs des Menuires étaient qualifiés pour la grande finale : Mathieu Hustache et Timothé Cérésa terminent respectivement 5^e et 6^e. L'ESF des Menuires se classe quatrième au challenge de la performance et monte sur la première marche au classement par équipe !



BRÈVES

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Courant février, les trois sections (alpin, nordique et snowboard) sont entrées dans le nouveau bâtiment du ski club. C'est un outil de travail de grande qualité : les jeunes et les encadrants s'y trouvent vraiment bien. Les sections du club des sports des Menuires tiennent à remercier la commune de Saint-Martin-de-Belleville pour la mise à disposition de ce bâtiment qui offre un excellent confort pour les jeunes et qui permet un travail de qualité et en toute sécurité pour les entraîneurs.

REMERCIEMENTS

→ Le club des sports des Menuires remercie l'ensemble des services ainsi que les partenaires qui soutiennent, tout au long de l'année, les jeunes sportifs de la station.

- **Les services** : La Mairie de Saint-Martin, la Mairie de Saint-Jean-de-Belleville, l'ESF, la SEVABEL, le service des pistes, la SOGEVAB, l'office de tourisme.
- **Les partenaires** : La Banque Populaire des Alpes, Opel By My Car, Menuires Immobilier, Art de Glisse "Skimium", Pneus Services 3 Vallées "Profil +", 3 Vallées Immobilier, Dermophil Indien, le restaurant le Grand Lac, Promo Jay, Grolla Verre, Marius Millet, Photo Hubert, MBS, l'ensemble des adhérents au club des "150" ..

LES RÉSULTATS À VAL THORENS

Le club des sports et le ski-club de Val Thorens sont très fiers de vous présenter les résultats sportifs obtenus par leurs jeunes lors de la saison d'hiver 2014/2015 :

En ski alpin,

saison encore en progression par rapport à l'année dernière sur l'ensemble des résultats du ski-club. Des catégories fortes : U12 et U16 sur les Ecuireuls d'Or, avec Kelly Berthon notamment. Les plus jeunes encore en formation (U10) ont été prometteurs sur les micro-coupes.

L'objectif de la saison prochaine est de confirmer les résultats en U16 afin de les préparer au mieux pour l'entrée en FIS et rejoindre une équipe de France dans les 3 ans. Pour les plus jeunes, l'objectif est de confirmer également leurs résultats sur les Ben'j et les Coqs d'Or.

Notre champion local, Adrien Théaux, s'est à nouveau distingué en coupes du monde avec plusieurs podiums à son actif, mais également aux championnats de France et championnats du monde militaire.

En snowboard,

des résultats encourageants sur les étapes du Savoie Snowboard Tour, avec Flavie Azais notamment. Chloé Trespeuch, malgré le faible nombre de participation en coupes du monde, est régulière et conserve une place sur les podiums.

En ski freestyle,

de bons résultats sur les coupes de France et championnats de France slopestyle, en particulier de Lou Barin.

En skicross,

saison exceptionnelle de notre champion local Jean-Fred Chapuis qui remporte le Globe de Cristal de la discipline : la consécration !



Cet hiver, l'effectif du ski-club était relativement élevé, avec 150 jeunes à faire progresser. Entraîner les jeunes a été un plaisir pour les différents entraîneurs qui ont, à nouveau, fait du très bon travail.

Le club des sports de Val Thorens



LES RÉSULTATS DE LA SECTION ALPINE

EQUIPE DE FRANCE GROUPE VITESSE

- ① **Adrien Théaux** : Champion de France en super-G à Serre-Chevalier - Champion du monde militaire en slalom géant à Storcklinter (Suède) - 2^e en super-G à la coupe du monde de Saalbach (Autriche) - 3^e en super-G aux championnats du monde à Vail-Beaver Creek (USA)

GROUPE FIS

- **Lucie Diaz** : Championne de Belgique en slalom à Val Thorens - 3^e aux championnats de Belgique en slalom géant à Val Thorens - 3^e en slalom en course FIS à Gaal (Autriche) - 3^e en slalom en course FIS à Isola 2000

GROUPE COUPE DE FRANCE

- **Greg Galeotti** : 2^e en super-combiné aux championnats nationaux juniors à Val Thorens - 2^e en slalom géant à la coupe d'Europe de Jasna (Slovaquie) - 3^e en slalom géant à la coupe d'Europe de Jasna (Slovaquie) - 1^{er} en slalom géant en course FIS aux Menuires - 1^{er} en slalom en course FIS aux Menuires - 3^e en slalom géant en course FIS aux Saisies - 3^e en slalom géant en course FIS à Val Thorens

U 16 (MINIMES)

- ② **Kelly Berthon** : 3^e en slalom géant aux championnats de France des moins de 16 ans Ecureuils d'Or à Courchevel - 1^{er} des 2000 au classement général de Savoie - 2^e en slalom géant à la coupe d'Argent à Val d'Isère - 1^{er} en slalom géant au Grand Prix de Tarentaise U16 à Val Thorens - 1^{er} en slalom géant au Grand Prix de Tarentaise toutes catégories à Val Thorens
- **Andrea Monier** : 2^e en slalom géant au Grand Prix de Tarentaise à Val Thorens
- **Gabin Pellissier** : 3^e en slalom géant à la coupe de France des Jeunes Citadins à Val Thorens
- ③ **Frantisek Prikryl** : 1^{er} en slalom géant au Grand Prix de Tarentaise à Val Thorens - 1^{er} en super-G à la coupe d'Argent à Val Thorens - 2^e en slalom géant à la coupe de France des Jeunes Citadins à Val Thorens - 1^{er} en slalom à la coupe de France des Jeunes Citadins à Val Thorens
- **Justine Stévenet** : 3^e en slalom géant au Grand Prix de Tarentaise à Val Thorens - 3^e en slalom géant à la coupe d'Argent à Val Cenis - 1^{er} en slalom géant à la coupe de France des Jeunes Citadins à Val Thorens

U 14 (BENJAMINS)

- **Edison Baralo** : 3^e en slalom géant à la coupe de Bronze à Val Thorens
- ⑤ **Arthur Meyniel** : 1^{er} au SX Rider Kids U14 à Val Thorens - 2^e en slalom géant à la coupe de Bronze à Val Thorens - 2^e en slalom géant à la coupe de France des Jeunes Citadins à Val Thorens - 3^e en slalom à la coupe de France des Jeunes Citadins à Val Thorens

- ④ **Paul Elie Vandoorne** : 2^e au SX Rider Kids U14 à Val Thorens - 1^{er} en slalom géant à la coupe de Bronze à Val Thorens - 1^{er} en slalom à la coupe de France des Jeunes Citadins à Val Thorens

- ⑦ **Loïc Schoenauer** : 1^{er} en slalom géant à la coupe de Bronze de Tarentaise à Valmorel

- ⑥ **Aurélien Richard** : 3^e en slalom géant à la coupe de Bronze de Tarentaise à Valmorel - 3^e au SX Rider Kids à Val Thorens - 2^e à la coupe de Bronze à Courchevel - 3^e en slalom géant à la coupe de France des Jeunes Citadins à Val Thorens

- ⑧ **Mathilde Vidoni** : 2^e de 2002 en slalom géant à la coupe de Bronze aux Menuires - 3^e de 2002 en slalom géant à la coupe de Bronze aux Menuires - 3^e à la Coupe de Bronze à Courchevel - 3^e en slalom géant à la coupe de France des Jeunes Citadins à Val Thorens

U 12 (POUSSINS)

- ⑩ **Gaëtan Gorini** : 2^e en slalom parallèle aux finales de la Coupe de Tarentaise à Méribel - 2^e en slalom à la coupe de Bronze à Pralognan - 3^e en super-G à la coupe de Bronze à Courchevel - 1^{er} en slalom géant à la coupe de Bronze à Champagny - 1^{er} en slalom géant à la coupe de Bronze aux Menuires

- ⑪ **Jules Heude** : 3^e au Dual Microcoupe U8 aux Menuires - 1^{er} en CR à la Microcoupe de Tarentaise à Valmorel - 1^{er} en slalom géant à la Microcoupe de Tarentaise à Courchevel - 3^e en slalom géant à la coupe de Bronze aux Menuires

- ⑨ **Victor Oliviéri Jay** : 3^e en slalom parallèle aux finales de la coupe de Tarentaise à Méribel - 1^{er} au super-G à la coupe de Bronze à Courchevel - 2^e au SX Rider Kids U12 à Val Thorens - 4^e en slalom géant à la coupe de Bronze à Champagny - 2^e en slalom géant à la coupe de Bronze aux Menuires

U10

- **Hugo Daumet** : 3^e en slalom géant aux finales de la Microcoupe de Tarentaise aux Menuires - 3^e en slalom géant à la Microcoupe de Tarentaise à Courchevel

- **Arthur Heude** : 2^e en slalom géant aux finales de la Microcoupe de Tarentaise aux Menuires

U8

- **Ivona Prikryl** : 1^{er} au Dual Microcoupe U8 mixte aux Menuires

- **Paolo Guzzo** : 2^e au Dual Microcoupe U8 mixte aux Menuires

GROUPE GRAND PRIX

- **Lilian Aurard** : 2^e en slalom géant au Grand Prix toutes catégories à Val Thorens

- **Antoine Chambérot** : 3^e en slalom géant au Grand Prix de Tarentaise toutes catégories à Val Thorens

- ⑫ **Clara Vandoorne** : 3^e en super-G aux championnats de Belgique à Val Thorens

LES RÉSULTATS EN SKI-CROSS



EQUIPE DE FRANCE

- **Jean-Frédéric Chapuis** : Champion de France à Val Thorens - Globe de Cristal - Il remporte le classement général de la coupe du monde - 1^{er} à la coupe du monde de Megève - 3^e à la coupe du monde de Megève - 1^{er} à la coupe du monde de Tegernseer Tal (Allemagne) - 1^{er} à la coupe du monde de Tegernseer Tal (Allemagne) - 1^{er} à la coupe du monde d'Are (Suède) - 2^e à la coupe du monde d'Are (Suède) - Vice-champion du monde à Kreischberg (Autriche) - 2^e à la coupe du monde de Val Thorens

LES RÉSULTATS DE LA SECTION SNOWBOARD



EQUIPE DE FRANCE DE SNOWBOARD CROSS

- **Chloé Trespeuch** : 3^e aux championnats de France à Val Thorens - 3^e à la coupe du monde de Veysonnaz (Suisse) - 2^e à la coupe d'Europe de Grasgehren (Allemagne) - Vice-championne du monde universitaire à Grenade (Espagne)

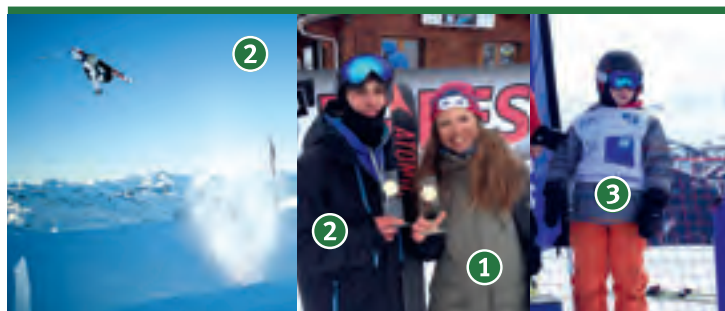
U14

- **Flavie Azais** : 2^e en snowboard cross au Savoie Snowboard Tour à Val Thorens

U12

- **Max Mery** : 3^e au critérium jeunes freestyle à la Rosière

LES RÉSULTATS DE LA SECTION FREESKI



- ① **Lou Barin** : 3^e au championnat de France de Tignes - 3^e à la coupe de France du Grand Bornand - 2^e à la coupe de France de Val Thorens - 4^e à la coupe de France de La Clusaz - 6^e à la coupe de France de Valmenier
- **Baptiste Parmentier** : 10^e au critérium jeune de La Clusaz - 6^e au critérium jeune de Valmenier
- ② **Max Gisin** : 3^e à la coupe de France du Grand Bornand - 7^e à la coupe de France de Val Thorens - 4^e à la coupe de France de La Clusaz
- ③ **Max Mery** : 3^e au critérium jeune de La Rosière

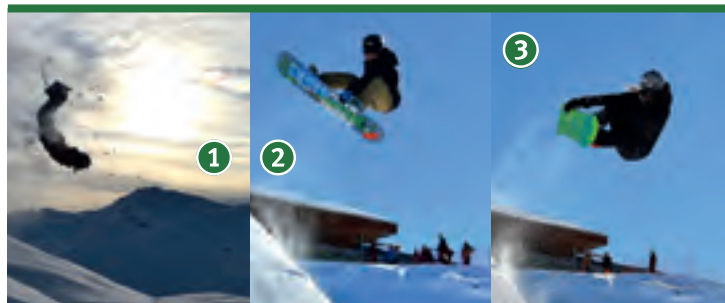
Baptiste Parmentier et Lou Barin rejoignent le pôle espoir des sportifs de haut niveau au lycée de Moûtiers.

LES RÉSULTATS EN SNOWBOARD FREERIDE

GRUPE COUPE DU MONDE

- **Téo Jedrzejczyk** : 3^e au Freeride Qualifier - 2^e à Verbier (Suisse)

LES RÉSULTATS DU TEAM SNOWBOARD PPF



- ① **Noé Larocheix, 14 ans** : Champion de France de half pipe minimes, vice-champion de half pipe cadet, 3^e au championnat de France de half pipe junior
- ② **Nathan Gray, 14 ans** : 3^e au championnat de France minimes de half pipe
- ③ **Thalie larocheix, 16 ans, membre de l'équipe de France, jeune junior** : 4^e au championnat du monde junior de slopestyle, 3^e au championnat de France de half pipe (1^{er} junior), 7^e à la coupe d'Europe de slopestyle à Landgraaf, 1^{er} Iceripper en half pipe à Laax

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE EN ACTION



En cette fin de mandat, les élus jeunes ont organisé deux belles manifestations :

- **Un loto le dimanche 31 mai 2015** : avec vente de gâteaux et de boissons. Cet événement a réuni une cinquantaine de participants et a permis de récolter 534 euros au bénéfice de l'association Zicomatic, qui finance des projets culturels pour des personnes en situation de handicap.
- **La visite du foyer "L'accueil savoyard", à Saint-Alban-Leyse, le mercredi 3 juin 2015** : 13 élus jeunes sont allés à la rencontre d'enfants handicapés accueillis dans ce foyer, afin de leur remettre l'argent récolté au loto. Ils ont interprété quelques sketches et ont présenté l'activité ski. Après un goûter, tous ont dansé ensemble : des liens se sont créés, des sourires ont été échangés, bref une rencontre très enrichissante !

Rendez-vous en septembre pour les prochaines élections ...

DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION BELLEVILLOISE POUR L'ENFANCE

Quoi de neuf au centre de loisirs cet été ?



LE CENTRE DE LOISIRS DES MAXI POUSS OUVRE DU LUNDI 6 JUILLET AU VENDREDI 28 AOÛT 2015.

Les enfants sont accueillis de 3 ans (scolarisé) à 12 ans aux Grangeraias dans le local des Piou-Piou, du lundi au vendredi de 8h à 18h (fermé les jours fériés).

Une navette au départ de Val Thorens est mise en place à 9h avec un retour à 18h (devant la garderie des Ouistitis).

• Programme :

Sorties à la journée le mardi (randonnées) et le jeudi (piscine). Activités manuelles et culturelles. Organisation de grands jeux (chasses aux trésors, olympiades ...).
Détail du programme communiqué par la directrice tous les 15 jours.



MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les dossiers sont à retirer auprès de l'ABE où ils seront à retourner complétés et accompagnés des pièces requises. Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée. Tarif en fonction de votre quotient familial.

CONTACTS

peri-als-h-abe@orange.fr ou 06 80 76 00 51 ou 04 79 00 20 57.

ÇA BOUGE DANS LES ÉCOLES !

RENTRÉE 2015 : UNE NOUVELLE ORGANISATION DES TEMPS DE L'ENFANT

La commune de Saint-Martin-de-Belleville a mis en place, depuis la rentrée de septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires. Pour ce faire, elle a mandaté l'Association Bellevilloise pour l'Enfance (ABE) pour organiser les nouvelles activités pédagogiques durant les temps d'activités périscolaires (TAP).

Depuis le mois de septembre 2014, la semaine scolaire est organisée sur 4 jours 1/2 : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi, soit 24h de classe par semaine pendant 36 semaines.

A partir de septembre 2015, l'emploi du temps de votre enfant sera organisé comme suit, dans toutes les écoles :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h - 8h20	Périscolaire <i>(service payant)</i>	Périscolaire <i>(service payant)</i>	Périscolaire <i>(service payant)</i>	Périscolaire <i>(service payant)</i>	Périscolaire <i>(service payant)</i>
8h20 - 8h35	TAP	TAP	TAP	TAP	TAP
8h35 - 8h45	Accueil des enseignantes	Accueil des enseignantes	Accueil des enseignantes	Accueil des enseignantes	Accueil des enseignantes
8h45 - 11h45	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
11h45 - 13h45	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h45 - 16h00	Ecole	Ecole	Navette ou accueil de loisirs Maxi Pouss <i>(service payant)</i>	Ecole	Ecole
16h00	Navette	Navette		Navette	Navette
16h00 - 16h30	TAP	TAP		TAP	TAP
16h30 - 18h30*	Périscolaire <i>(service payant)</i>	Périscolaire <i>(service payant)</i>		Périscolaire <i>(service payant)</i>	Périscolaire <i>(service payant)</i>

* A Saint-Martin du lundi au vendredi - A Praranger les lundis et jeudis - A Val Thorens du lundi au jeudi.

Le conseil municipal a voté la gratuité des temps d'activités périscolaires lors de sa séance du 15 juin 2015. Activités envisagées : sports collectifs, ateliers, jeux de société, lecture ...

Inscriptions obligatoires aux TAP auprès de l'ABE (04 79 00 20 57 ou 06 80 76 00 51).



A NOTER

Du fait du changement des rythmes scolaires, les horaires du transport scolaire sont modifiés à la rentrée 2015, le matin comme le soir. Vous pouvez consulter les fiches horaires des circuits desservant notre commune sur le site Internet www.mairie-smb.com, rubrique Documents à télécharger.



LES ÉCOLIERS DE VAL THORENS SE MOBILISENT POUR LE NÉPAL

A la suite du tremblement de terre ayant dévasté le Népal, les écoliers de Val Thorens se sont mobilisés pour contribuer à une action de solidarité au profit des saisonniers népalais travaillant à Val Thorens. Ils ont préparé des affiches pour annoncer un barbecue géant organisé sur la place Caron. Ils ont ensuite confectionné des gâteaux qu'ils ont apportés lors du barbecue et qui ont été vendus au profit des Népalais.



① À VAL THORENS

Les écoliers de Val Thorens ont passé une semaine à Port Leucate, ils se sont éclatés comme des pirates !

② UNE CLASSE DÉCOUVERTE PONEY

Du 8 au 13 juin, nous sommes partis en classe poney à Bourbon Lancy, en Bourgogne. Nous avons préparé, équipé puis monté chacun notre poney, au pas, au trot et même au galop ! Nous avons aussi fait de la peinture sur fer à cheval, pêché, joué, dansé, chanté... Nous sommes allés au parc animalier du PAL et nous avons visité la vieille ville de Bourbon Lancy. C'était SUPER ! Nous avons passé de très bons moments tous ensemble et avec notre poney.

Les MS, GS, CP et CE1 de Saint-Martin

③ ET VOGUE LA PÉNICHE...

Malgré le temps orageux, nous avons profité à fond de notre classe de découverte en péniche, sur le canal du Midi. Les activités étaient super : visite d'un oppidum, du musée Amphoralis, d'un village cathare (Minerve), d'une collégiale, et bien sûr la navigation avec le passage des écluses. On a tous eu notre diplôme de "petit matelot" ! On remercie la commune, l'APE et les maîtresses de nous avoir permis de faire ce beau voyage.

Les CE2 - CM1 et CM2 de Saint-Martin

TOUTES VOILES DEHORS POUR PRARANGER

④ Nous sommes partis à Saint Raphaël où il a fait presque toujours beau et chaud. C'était bien mais on avait un peu de mal à supporter la chaleur ! Nous avons passé une journée à Marineland. Nous avons vu plusieurs spectacles : notre préféré a été celui des orques, surtout quand elles nous ont aspergés.

A la voile, nous avons appris à naviguer sur un optimist. On a commencé par faire des jeux d'équilibre sans la voile, en avançant grâce aux rames. Nous avons eu peur un matin car il y a eu un gros coup de vent et nous ne savions pas encore bien maîtriser notre bateau. Heureusement tout s'est bien passé ! Lors de la dernière séance, nous sommes repartis le sourire aux lèvres...

Nous remercions la municipalité de nous avoir permis de passer cette excellente semaine.

Les CM de Praranger

⑤ Nous sommes partis en classe de découverte du 8 au 13 juin à Saint-Raphaël.

Nous avons fait et appris plein de choses. Nous sommes allés à Marineland, nous avons fait de la pêche à pied, nous avons découvert le port de Santa Lucia, nous sommes allés en bateau sur l'île de Sainte Marguerite, nous avons appris comment récolter le liège sur le chêne-liège sans blesser l'arbre etc.

Nous nous sommes baignés tous les jours à la piscine et nous avons très bien mangé !

C'était génial et nous nous sommes régallés !

Les CP, CE1 et CE2 de Praranger

CHALLENGE DES 3 VALLÉES

14 avril 2015

Cette manifestation permet à tous les acteurs des stations des 3 Vallées - élus, représentants des services municipaux, des remontées mécaniques, des pistes, des offices de tourisme, des commerçants, des hébergeurs... - de partager un moment convivial autour d'une confrontation en ski et d'un buffet. La Vallée des Belleville a remporté cette année le trophée : bravo à tous les participants !



① RIDE & MISS À VAL THORENS

11 au 13 avril 2015

Un événement 100% girly ! Environ 100 filles étaient présentes pour cette 2e édition du Ride&Miss. Elles ont envahi le snowpark avec, au programme, coaching, contest, test de matériel et bonne humeur...

② ENDURO 3 VALLÉES

12 avril 2015

Plus de 1 300 équipes étaient inscrites, entre professionnels, amateurs et familles. Tout était réuni pour faire de cet événement plébiscité une réussite : du beau temps, du bon ski... et une super participation de nos champions bellevillois : Adrien Théaux, Jean-Fred Chapuis et Marvin Van Heek.

③ SEMAINE DES COPROPRIÉTAIRES

18 au 24 avril 2015

Au menu de cette édition 2015 : convivialité, échanges, découvertes, sport, le tout sous le soleil ! Outre les activités traditionnelles "pot de bienvenue", sorties encadrées par l'ESF, slalom, barbecue de clôture, les propriétaires ont découvert les coulisses du domaine skiable, avec la visite de gares de remontées mécaniques et un tour en dameuse offert par le service des pistes. La principale nouveauté de cette semaine a consisté en l'organisation d'un "showroom rénovation" qui a permis des échanges intéressants et appréciés entre propriétaires et professionnels de la rénovation.

FÊTE DES CHAMPIONS À VAL THORENS

19 avril 2015

Malgré une météo capricieuse, plus de 1 500 personnes étaient présentes sur la Place Caron pour féliciter nos champions et clôturer la saison du club des sports de Val Thorens ! Etaient présents entre autres : Adrien Théaux (ski alpin), Chloé Trespeuch (snowboard cross), Jean-Frédéric Chapuis (ski cross), Téo Jedrzejczyk (snowboard freeride) et Marvin Van Heek (ski alpin). Le discours officiel a été suivi des traditionnelles séances de dédicaces et du verre de l'amitié.

④ DON DU SANG

27 avril 2015

91 donneurs, dont 4 nouveaux, étaient présents pour ce premier rendez-vous de l'année. Les besoins en sang sont toujours très élevés, ils ne diminuent pas : chaque jour en France, 10 000 dons de sang sont nécessaires. Prochains rendez-vous les 21 septembre et 30 novembre 2015.

RENCONTRE INTERNATIONALE ALLIANCE DANS LES ALPES

18 au 20 juin 2015

La commune de Saint-Martin-de-Belleville a co-organisé avec Alliance dans les Alpes, qui est un réseau de communes alpines traitant des questions de développement durable, une rencontre internationale au chef-lieu. Durant 2 journées entières, 80 élus et techniciens de collectivités françaises, allemandes, autrichiennes, slovènes, italiennes et suisses ont été accueillis pour échanger sur des thématiques telles que la mobilité douce, le travail saisonnier, les produits régionaux, l'agriculture, les zones humides, etc. Ces échanges ont été organisés sous forme d'une alternance de conférences, de groupes de travail et de visites sur le terrain. Très instructifs, ils ont permis un enrichissement des connaissances, un échange d'expériences, ainsi qu'une ouverture vers les autres collectivités françaises ou étrangères.



5 APOTHÉOSE DAYS À VAL THORENS

30 avril au 2 mai 2015

Les enfants étaient à l'honneur pour cette 3^e édition qui a rencontré un franc succès, avec des animations gratuites jusqu'à 8 ans. Cet événement s'est déroulé en extérieur, sous un grand soleil, le jeudi, puis au centre sportif le reste du week-end pour cause d'épisode neigeux. Les animations phares de cet événement : les animaux, la mini ferme et le ski joëring !

6 CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

C'est en soirée que s'est déroulée cette cérémonie commémorative de la 2^{nde} Guerre Mondiale, en présence des élus, des anciens combattants, des pompiers, des gendarmes et de la population. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts et les messages officiels lus par le Maire, André Plaisance, et le président des anciens combattants, Gaston Jay, l'assemblée s'est recueillie en hommage aux disparus. Elle a ensuite partagé le verre de l'amitié en Mairie.

7 LE MARCHÉ DU MONTANA À VAL THORENS

12 mai 2015

Pour clôturer la saison, la Brasserie du Montana a fait son marché ! Un concept culinaire original et convivial qui a réuni, pour un dernier échange, producteurs locaux et skieurs : sur sa terrasse, le jeune chef étoilé Jérémy Gillon et sa brigade préparaient en direct les plats en fonction des produits choisis. Pour une 1^{re} édition, le soleil était au rendez-vous et le succès aussi, avec plus de 80 personnes servies !

8 INTERVENTION SUR LA DROGUE ET SES RISQUES

5 juin 2015

Jean-Michel Bigot, adjudant-chef de la gendarmerie des Menuires et Alex Genevay, gendarme auxiliaire, tous deux formateurs relais anti-drogue, ont présenté les différentes drogues illicites, leurs effets ainsi que les risques encourus, tant au niveau de la santé qu'au niveau pénal.



L'AGENDA DE L'ÉTÉ

JUILLET

11&12 • 3 Vallées Addict Tour, aux Menuires et à Val Thorens



12 • Vide greniers et braderie des commerçants, à Saint-Martin

13→17 • Semaine des Spationautes, aux Menuires

13 • Grande braderie des commerçants, à Val Thorens
• Bal populaire animé par Bruno et Valérie, à Val Thorens

14 • Festivités avec structures gonflables, animations musicales, bal et feu d'artifice, aux Menuires
• Fête du pain, à Praranger

16 • Foire artisanale, à Saint-Martin
• Braderie des commerçants de la Croisette, aux Menuires

17 • Course à l'américaine VTT, aux Menuires

18→24 • Semaine des Arts du Music-Hall, aux Menuires

19 • Fête du village, à Villarabout

21 • Braderie des commerçants des Bruyères, aux Menuires

22 • Loto organisé par le club des sports des Menuires

23 • Foire artisanale, à Saint-Martin

25 • Exposition de vieilles voitures, à Saint-Martin (matin)
• Exposition de vieilles voitures, aux Menuires (après-midi)

25&26 • Premières rencontres de la bière artisanale, à Saint-Martin



25→1/08 • Semaine "Histoire et Patrimoine", à Saint-Martin

26 • Exposition de vieilles voitures, à Saint-Martin (après-midi)
• La Bourgui, aux Menuires
• Exposition de vieilles voitures, à Val Thorens (matin)



28 • Braderie des commerçants des Bruyères, aux Menuires

29 • Nos enfants sont des anges : visite-jeu pour les 8-12 ans, à Saint-Martin

30 • Foire artisanale, à Saint-Martin

30 • Concert des Fêtes Musicales de Savoie : Quatuor Byron, à Saint-Martin

AOÛT

2 • Concours de pêche, au Bettaix

2→7 • Semaine des petits sorciers, aux Menuires

3→7 • Semaine de la gastronomie savoyarde, à Saint-Martin

3→7 • Trophée National des Jeunes Vététistes, aux Menuires

3→9 • Semaine de la pétanque, à Val Thorens

5 • Jeannette la vachette : atelier pour les 5-8 ans, aux Menuires

5&6 • Festival des Sosies, à Val Thorens



6 • Foire artisanale, à Saint-Martin

7 • Réunion d'informations et d'échanges avec les copropriétaires, à 10h au forum J. Fontanet à Val Thorens et à 15h salle Léo Lacroix aux Menuires

8&9 • Val Tho Trophy, à Val Thorens

9 • Fête du village, à Béranger
• Grande braderie des commerçants, à Val Thorens

10 • Calandry conte et musique, à Saint-Martin

12 • Concert des Fêtes Musicales de Savoie : Quintessence, à Saint-Martin

12 • Séance de dédicaces de Marianne Henriet - auteur du livre *Traces*, à la bibliothèque de Saint-Martin

• Loto organisé par le club des sports des Menuires

13 • Foire artisanale, à Saint-Martin

14 • Course à l'américaine VTT, à Saint-Martin

• Bal populaire animé par Bruno et Valérie, à Val Thorens

15 • Fête du 15 août, à Saint-Martin

16 • Enduro des Belleville, à Saint-Martin



20 • Foire artisanale, à Saint-Martin

23 • La Vincent Jay, aux Menuires

LES RENDEZ-VOUS
RÉGULIERS

ZOOM SUR 3 ÉVÉNEMENTS

① 3 VALLÉES ADDICT
TOUR

11 & 12 juillet 2015

Le 3 Vallées Addict Tour est né de la fusion des 3 VTT et de la 3 Vallées Découverte. Il signe le retour de la très attendue Free Bike et ses 2 000 m de dénivellée négative, et la naissance de nouvelles épreuves satellites, pour tous les âges et pour tous les niveaux. Il lance également l'ouverture de la saison d'été et de ses nombreuses activités. Chaque station mettra les petits plats dans les grands pour accueillir les participants avec des méga ravitaillements avec animations, barbecues géants et d'autres surprises en tout genre. Plusieurs formules au choix pour tous les niveaux et pour le plaisir de tous : free bike, kids, e-rando, hannibal race et free-rando.

② TROPHÉE DE FRANCE
DES JEUNES VÉTÉTISTES

Du 3 au 7 août 2015

Les Menuires auront l'honneur d'accueillir le TFJV. 400 jeunes s'installeront aux Menuires pour disputer des épreuves de trial, descente, cross-country, courses d'orientation et CE (cross-country eliminator). C'est l'évènement à ne pas manquer !

Programme

- Lundi 3 août : accueil, défilé et relais cross country des comités
- Mardi 4 août : orientation minimes et benjamins. XCE cadets et cadettes.
- Mercredi 5 août : trial
- Jeudi 6 août : cross country et reconnaissance de l'épreuve de descente
- Vendredi 7 août : descente

③ FÊTES MUSICALES
DE SAVOIE

30 juillet & 12 août 2015

Organisé depuis 23 ans en Savoie, les Fêtes Musicales de Savoie font escale à Saint-Martin-de-Belleville à deux reprises cet été.

Rendez-vous :

- le 30 juillet 2015 pour un concert du Quatuor Byron
- le 12 août 2015 avec l'ensemble Quintessence. À 21h en l'église de Saint-Martin.

➔ DU 5 JUILLET AU
28 AOÛT 2015

- **Musée de Saint-Martin** : ouvert les dimanches et lundis de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, le 15 août de 14h à 18h30.
- **Moulin de Burdin** : ouvert les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h. Visites commentées gratuites à 10h et 11h.
- **Circuit guidé "Les Belleville côté Baroque"** : les mercredis 15 juillet, 29 juillet et 12 août de 15h30 à 18h30.
- **Visite guidée "L'épopée des Menuires"** : les mercredis 22 juillet, 5 août et 19 août de 10h30 à 12h.
- **Invitation au clair de lune** : tous les mercredis du 11 juillet au 23 août (sauf le 12 août) de 21h à 23h aux alentours du village de Saint-Martin.
- **Exposition Du 1^{er} au 28 août** : exposition de peintures de Carmin, à la Maison du Tourisme.

➔ LES OFFICES
RELIGIEUX

- **Eglise de Saint-Martin de Belleville** : En juillet et août, messe chaque dimanche à 10h30. En septembre, messe les dimanches 6, 13 et 27 à 10h30
- **Sanctuaire Notre Dame de la Vie** : Samedi 15 août, messe à 10h30 devant le Sanctuaire.

BRÈVES

**UN BEL ÉLAN DE FRATERNITÉ ENTRE PEUPLES MONTAGNARDS**

Depuis plusieurs années, cinq Népalais viennent faire la saison d'hiver à Val Thorens : Pasang et Nima au "Chalet de la Marine", Jangbu et Lakpa Tenji au "Face West Café" et Nima au "Chalet de Caron". Leur saison ici permet de faire vivre et d'améliorer le confort de leurs proches et des habitants de leurs villages.

A la suite des séismes violents qui ont touché le Népal fin avril, leurs villages ont été complètement détruits. Quelques Valthorinois, très émus par cette catastrophe qui les frappe de plein fouet, ont été à l'initiative d'un appel aux dons afin de les aider à reconstruire leurs villages.

UN RÉSULTAT QUI DÉPASSE LES ESPÉRANCES...

Près de 26 000 € ont été réunis : 9 900 € sur lepotcommun.fr, le reste grâce au barbecue organisé conjointement avec le Face West Café, le Chalet de Caron et le Chalet de la Marine, ainsi que la récolte de dons dans la station et la vente des tableaux d'Aurélien Arnaud. Un grand merci en particulier à l'office de tourisme, aux services techniques de Val Thorens, à la Commune de Saint-Martin-de-Belleville et son personnel, à la SETAM, au restaurant « Chez Pépé Nicolas », aux commerçants, aux moniteurs, aux enfants et maîtresses de l'école « Les petits givrés de Val Thorens »...

COMMENT CET ARGENT VA-T-IL ÊTRE UTILISÉ ?

Tout d'abord, 1 000 € seront redistribués à une association connue dans la vallée et qui agit pour les écoles primaires au Népal : "Humanlaya". Le solde sera divisé à parts égales entre les cinq Népalais. Il sera versé périodiquement à partir du mois de juin et sur justificatif d'une action collective dans leurs villages.

**A LA RENCONTRE DE BELLEVILLOIS***Julie Gosselin*

Julie Gosselin, jeune femme dynamique, est saisonnière à Val Thorens depuis 6 ans. Julie est à l'origine d'une initiative originale, intitulée "Val Too Much Charity", à but caritatif : chaque semaine, elle récupère en effet les denrées alimentaires non périssables qui n'ont pas été consommées par les touristes pour les redistribuer aux Restos du Cœur.

C'est en constatant les quantités énormes de nourritures jetées chaque semaine qu'une telle idée lui est venue. En arrivant à Val Thorens en début de saison d'hiver, elle a contacté Noëlla Jay pour être épaulée et trouver des personnes relais dans la station. Elle se met alors à la recherche d'un local. La possibilité de déposer les denrées à la gare routière est étudiée, mais n'est finalement pas retenue. William Wargniez, de la société Valthoparc, donne alors son accord pour les entreposer au parking P2. Puis, elles étaient transportées jusqu'à Moûtiers par

Serge Jay, coordonnateur local des Restos du Cœur ou par les services techniques municipaux lorsque Serge ne pouvait pas descendre. D'autres personnes la soutiennent dans son projet : Val Thorens Immobilier, magasin le Sherpa dans la galerie de Pécelet, qui lui prête des chariots pour transporter les denrées. Le plus gros volume de nourriture provient des tours-opérateurs.

Cette année était expérimentale : peu de communication a été réalisée, hormis quelques flyers distribués dans la station. Pour la prochaine saison, Valthoparc s'est déjà engagé à mettre un fourgon à disposition afin de descendre la nourriture jusqu'à Moûtiers.

Bravo à Julie pour cette initiative qui prouve que la solidarité est présente dans nos stations !

LES MENUIRES/SAINT-MARTIN*La création d'un club de bénévoles*

Partageons les grands événements des Menuires et de Saint-Martin !

Le club des sports des Menuires, la SOGEVAB et l'office de tourisme organisent de nombreuses manifestations durant les saisons d'hiver et d'été. Ces événements ont plusieurs objectifs :

- créer une animation pour les clients,
- développer la notoriété de la station,
- promouvoir notre image sportive, conviviale, accessible, dynamique,
- permettre aux jeunes de la vallée de concourir chez eux devant leur famille.

Au programme de l'été 2015 : TEJV (Trophée de France des Jeunes Vététistes), La Vincent Jay (course de roller skis), Enduro VTT, courses à l'américaine en VTT, 3 Vallées Addict Tour... Pendant l'hiver 2015/2016 sont déjà programmés : Championnat de France de ski alpin, Yeti Race, 3 Vallées Enduro... Ces manifestations nécessitent beaucoup de main d'œuvre pour que leur organisation soit réussie. Les services techniques de la commune, le service des

pistes, l'ESF et la SEVABEL apportent leur aide, mais nous avons besoin de plus de renfort.

C'est pourquoi, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés : vous êtes passionné de sport, votre enfant participe à la compétition, vous avez été membre d'une section du club des sports ou vous souhaitez simplement participer à la vie de votre vallée pour vivre ensemble de grandes émotions. Venez à notre rencontre dans une ambiance conviviale : faites partie du club des bénévoles "Les Menuires/Saint-Martin" !

Si vous êtes intéressé, envoyez-nous vos coordonnées par courriel et nous vous contacterons pour vous donner plus d'informations.

Votre investissement sera récompensé : journées festives, tenues pour certains événements, réductions lors d'activités payantes...



NOUS COMPTONS SUR VOUS !

• Contact : cds@clubsportsmenuires.com ou 04 79 00 64 48.



DE BELLES ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

UNE RENCONTRE AVEC LA JEUNE ROMANCIÈRE INGRID THOBOIS

Le mercredi 15 avril dernier a eu lieu un événement culturel très enrichissant en compagnie de la jeune romancière Ingrid Thobois, en partenariat avec la Fondation Facim. Ce fut un honneur pour toute l'équipe de la bibliothèque de Saint-Martin-de-Belleville de l'accueillir et également un grand plaisir de l'écouter parler avec passion de son écriture délicate, réfléchie pour être, comme elle le dit si bien, "au plus juste de ce qu'elle souhaite retranscrire de la vie, des émotions, du réel".

Elle touche avec ses mots et tente avec eux d'aller au cœur des sentiments les plus fragiles de la vie. Ainsi, dans ses romans, elle décrit souvent des personnages d'exclus. Sorti en mars dernier, son dernier livre « Le plancher de Jeannot », aux éditions Buchet-Chastel, décrit la vie d'une famille perdue dans une certaine folie, un trio fusionnel inspiré d'une histoire vraie.

Ingrid Thobois écrit également pour la jeunesse : "La maîtresse qui avait peur des enfants" aux éditions Oskar, un vrai délice qui met l'accent sur les clichés de la banlieue parisienne.

Elle a animé quelques ateliers d'écriture en milieu carcéral. De cette expérience, entre autres, est né le roman "Solliciano", aux éditions Zuma.

Ingrid Thobois a certes beaucoup voyagé, ces romans ne sont pas pour autant des récits de voyage. Elle possède un petit carnet sur lequel elle note tout ou presque. Tous ces mots lui servent d'inspiration dans l'écriture de ses romans.

Pendant 2 heures, le public a été charmé par cette auteure attachante, par la précision de son écriture, l'honnêteté de ses mots. Pour clore ce rendez-vous culturel, le Maire, André Plaisance a offert à la romancière deux livres sur la vallée. Une séance de dédicaces a permis à certains de repartir avec un petit souvenir.

UN CONCOURS DE POÉSIE

A l'occasion du 17^e Printemps des poètes en mars dernier, la bibliothèque municipale avait mis à l'honneur la poésie en proposant des ouvrages sur ce thème et en diffusant des poèmes à la radio, dans les commerces du chef-lieu et au sein même de la bibliothèque.

Pour couronner l'opération, un petit concours de poésie avait été organisé avec un libre choix du thème. Trois gagnants se sont vus remettre leur prix le vendredi 29 mai dernier : Aurélia Jay, Gaspard Hudry et Michèle Villette ont reçu un joli livre sur la poésie.

Amateur de poésie, à vos plumes pour l'année prochaine ...



Le Chat

Le chat craque et croque les croquettes.
Gaspard Hudry, 6 ans

J'aime la Montagne

La montagne est belle
Ce matin-là, j'ai regardé le ciel
J'ai vu un aigle royal
Son vol était idéal
J'aime la neige l'hiver
Et son froid polaire.
Gaspard Hudry, 6 ans

L'Oiseau

Les nuages ne sont pas volages
Ils sont en voyage
De pays en pays
D'images en images
Le soleil fait des merveilles
La Nature s'éveille
Et doucement s'égaye
L'eau ruisselle
Elle scintille et fait la belle
L'Oiseau à tire d'aile
S'envole vers elle
Et s'étale sur la poubelle...
Michèle Villette

Voili Voilà
Un petit air de Samba
Mais Aurélia n'aime pas
Aurélia aime ma Macarena

Voili Voilà
Un petit air de Macarena
Mais Gachuja n'aime pas
Gachuja aime la Rumba

Voili Voilà
Un petit air de Rumba
Mais Papa n'aime pas
Papa aime la Lambada

Voili Voilà
Un petit air de Lambada
Mais Thomas n'aime pas
Thomas aime la Salsa

Voili Voilà
Un petit air de Salsa
Mais pour Perla mon chat
Ça ne va pas ça ne va pas
Car mon chat aime le Tchachacha
Aurélia Jay, 6 ans

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : mercredi 12 août 2015 - 16h

Rencontre avec **Marianne Henriët**, auteur du livre *Traces*, aux éditions du Devin : biographie de Pierrot Lecomte.

ETAT CIVIL

➔ NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX BELLEVILLOIS

- **Mael** : chez Sébastien Sevray et Emilie Vincent, le 29 janvier 2015,
- **Lili**, chez Matthieu Marguet et Alice Offredi, le 30 janvier 2015,
- **Tessa**, chez Olivier Bobier et Fanny Marteau, le 27 février 2015,
- **Lohan**, chez Fabrice Plaisance et Emily Chantry, le 31 mars 2015,
- **Héloïse**, chez Alexandre Baudringhien et Hélène Fauquet, le 10 avril 2015,
- **Timoté**, chez M. et Mme Vincent Vlug, le 15 avril 2015,
- **Jack**, chez Sebastiaan Kruijthoff et Helen Webb, le 19 avril 2015,
- **Annabel**, chez Stephen Pangli et Francesca Smith, le 23 avril 2015,
- **Kaïs**, chez M. et Mme Ahmed Rouaïnia, le 1^{er} mai 2015,
- **Lenny**, chez Jérémy Chiron et Charlotte Dufaud, le 6 mai 2015,
- **Lisa**, chez Kris Marckelbach et Kirsten Lotgering, le 16 mai 2015,
- **Marcel**, chez Baptiste Gagnevin et Virginie Ruty, le 19 mai 2015

➔ NOUS ADRESSONS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX NOUVEAUX ÉPOUX

- **Thomas Bensoussan et Lizé Hazan**, le 20 mars 2015,
- **Frédéric Chabert et Marjorie Rey**, le 21 mars 2015,
- **Sylvain Bony et Clémentine Blanchard**, le 9 mai 2015

➔ NOUS PARTAGEONS LA DOULEUR DES FAMILLES DE

- **Clotilde Joséphine Clavel veuve Laissus**, le 16 janvier 2015,
- **Bernard Audegean**, le 24 janvier 2015,
- **Stéphane Papaleonidas**, le 30 janvier 2015,
- **Maud Warnau**, le 4 février 2015,
- **Eric Suchet**, le 9 février 2015,
- **Bernard Anderson**, le 15 février 2015,
- **Robert Huber**, le 24 février 2015,
- **Alice Hudry**, le 26 mars 2015,
- **Royston Goodridge**, le 6 avril 2015,
- **Julien Sollier**, le 22 avril 2015,
- **Clémence Marcelle Humbert veuve Hudry**, le 21 mai 2015,
- **Marie Bernadette Bochart épouse Brunet**, le 1^{er} juin 2015



**COMMUNE DE
SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE**

Tél. : 04 79 08 96 28

Fax : 04 79 08 90 01

www.mairie-smb.com

Courriel : mairie@mairie-smb.com

